



## TABLE DE CONCERTATION → H22- #03

**MERCREDI ~~23~~ 30 MARS 2022**  
**15 H 30, A4.01/A4.27**  
**ORDRE DU JOUR**

- |       |                                       |       |  |
|-------|---------------------------------------|-------|--|
| 0.0   | Procédures                            | 0.2.2 | Adoption                                     |
| 0.1   | Praesidium                            | 0.3   | Suite du procès-verbal                       |
| 0.2   | Procès-verbal :                       | 0.4   | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.2.1 | <a href="#">H22-02</a> (02 mars 2022) |       |  |
- 1.0 Subventions externes (solde disponible : 1.325,00 \$) :**
- 1.1 [H22-05](#): Le Récif, Trois Pistoles (1000,00 \$ demandés)
- 2.0 Affaires exécutives**
- 2.1 Comité de suivi : retour
- 2.2 Comité de sélection permanence A22
- 2.2.1 [Comité](#) à mettre en place
- 2.2.2 Projet [courriel](#) appel à candidature
- 2.3 Fond de solidarité de l'AGECVM (FSAGE) : suivi
- 2.4 Assemblée générale spéciale de grève [H22-sp01](#) et [sp02](#), 10 mars 2022 : retour
- 2.5 AGenda 2022-2023 : [de quelques idées](#) - Suivi
- 2.5.1 Concours graphiste : information au sein du département graphisme
- 2.5.2 Devis imprimeur : [propositions reçues](#)
- 2.5.3 Concours illustrations : courriel à envoyer avant le 1<sup>er</sup> avril 2022
- 2.5.4 Coordonnateur: Définir le thème principal et les 12 sous-thèmes mensuels
- 2.6 Grève : mardi 22 mars 2022 – Retour
- 2.7 Plan d'action H22 : SUIVI
- 2.7.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs
- 2.7.2 [2023 : Rénovations](#) du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM ([Revendications](#) AGE CVM et Comités)
- 2.7.3 [10<sup>ème</sup> anniversaire](#) de la grève de 2012
- 2.7.4 [Exigences](#) de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie
- 2.7.5 Assurances collectives, AMF et et l'ASEQ: [mandat](#)
- 2.8 Bureau exécutif
- 2.8.1 Postes vacants
- 2.8.1.1 Responsable aux Affaires internes
- 2.8.1.2 Responsable à la Trésorerie
- 2.8.1.3 Responsable aux Affaires socioculturelles
- 2.8.1.4 Responsable à la Mobilisation
- 2.8.1.5 Responsable à l'Information
- 2.8.2 Délégué.e.s
- 3.0 Ouverture – fermeture de comités**
- 4.0 Locaux**
- 5.0 Activités des comités**
- 6.0 Affaires diverses**
- 6.1 À venir
- 7.0 Levée**

# TABLE DE CONCERTATION H22-#2

## TABLE DE CONCERTATION

### #02

## PROCÈS-VERBAL (Projet): 02 MARS 2022

### LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des délégué-e-s

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
<b>Absent</b>	C-Sciences humaines – Questions internationales
<b>Absent</b>	T-C2V2 (Robotique)
<b>Absent</b>	T-Oui-CVM
<b>Absent</b>	T-Radio du Vieux
<b>Aguilera, Lucas</b>	T-Libertad
<b>Auclair, Xavier</b>	T-S.A.E.
<b>Bard, Matthew</b>	C-Dessin animé
<b>Bergeron, Maggy</b>	C-Dessin animé
<b>Bibeau, Charles-Antoine</b>	C-Techniques de gestion
<b>Boussaa, Taha</b>	X-Bureau exécutif
<b>Brault, Félix-Antoine</b>	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
<b>Brien-Maréchal, Dominique</b>	T-Made in Japan
<b>Brooks, Simon</b>	T-Comité Smash
<b>Chamberland-Bolduc, Evelyne</b>	C-Audiovisuel
<b>Chénier-André, Louis-François</b>	C-Soins infirmiers
<b>Decelles, Viviane</b>	C-T.I.L.
<b>Desjardins, Léa</b>	C-Communication
<b>Dureau-Nadeau, Laure-Anne</b>	C-Optimonde
<b>Excusé</b>	C-Design d'intérieur
<b>Excusé</b>	C-Design de présentation
<b>Excusé</b>	C-Design industriel
<b>Excusé</b>	C-Graphisme
<b>Excusé</b>	C-Photographie
<b>Excusé</b>	T-Comité sieste
<b>Excusé</b>	T-Vieux-Dragon
<b>Gervais, Mathis</b>	T-S.A.E.
<b>Guévin, Xavier</b>	T-Improvisation
<b>Hlanadif, Yasmina</b>	T-Annyeong from Korea
<b>Huissoud, Mathis</b>	T-EnVIEUXronnement
<b>Inactif H21</b>	C-Génie mécanique
<b>Inactif H21</b>	C-Informatique
<b>Inactif H21</b>	C-Langues
<b>Inactif H21</b>	C-T.É.E.
<b>Inactif H21</b>	C-T.É.S.
<b>Inactif H21</b>	C-T.T.S.
<b>Inactif H21</b>	MA-Céramique
<b>Inactif H21</b>	MA-Construction textile
<b>Inactif H21</b>	MA-Ébénisterie
<b>Inactif H21</b>	MA-Impression textile
<b>Inactif H21</b>	MA-Joaillerie
<b>Inactif H21</b>	MA-Lutherie
<b>Inactif H21</b>	MA-Verre
<b>Lachapelle, Camille</b>	C-Architecture
<b>Lemieux, Philomène</b>	C-Histoire & civilisation
<b>Leseize, Béatrice</b>	T-Comité féministe
<b>Létourneau, Emma</b>	C-Création littéraire
<b>Mandala, Tom</b>	C-Techniques de gestion

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

<b>Martin, Simon</b>	T-Comité Plein Air
<b>Pacheco, Alexanne</b>	C-Sciences de la nature
<b>Pedneault, Félix-Antoine</b>	C-P.L.A.C.
<b>Pluiose, Mika</b>	C-Sciences humaines - Innovation sociale
<b>Racicot, Camille</b>	C-Création littéraire
<b>Rajotte, Mel Rain</b>	T-LGBTQ
<b>Stewart, Rebeckah-Catrina</b>	X-Bureau exécutif
<b>Thivierge, Pascale</b>	C-Architecture
<b>Vaslin, Romane</b>	T-EnVIEUXronnement
<b>Veilleux, Simon</b>	T-Journal L'Exilé

### LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
<b>COMITÉS DE CONCENTRATION</b>	
Lachapelle, Camille	<b>C-Architecture</b>
Thivierge, Pascale	<b>C-Architecture</b>
Chamberland-Bolduc, Evelyne	<b>C-Audiovisuel</b>
Desjardins, Léa	<b>C-Communication</b>
Létourneau, Emma	<b>C-Création littéraire</b>
Racicot, Camille	<b>C-Création littéraire</b>
Excusé	<b>C-Design d'intérieur</b>
Excusé	<b>C-Design de présentation</b>
Excusé	<b>C-Design industriel</b>
Bard, Matthew	<b>C-Dessin animé</b>
Bergeron, Maggy	<b>C-Dessin animé</b>
Inactif H21	<b>C-Génie mécanique</b>
Excusé	<b>C-Graphisme</b>
Lemieux, Philomène	<b>C-Histoire &amp; civilisation</b>
Inactif H21	<b>C-Informatique</b>
Inactif H21	<b>C-Langues</b>
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	<b>C-Optimonde</b>
Pedneault, Félix-Antoine	<b>C-P.L.A.C.</b>
Excusé	<b>C-Photographie</b>
Pacheco, Alexanne	<b>C-Sciences de la nature</b>
Pluiose, Mika	<b>C-Sciences humaines - Innovation sociale</b>
Absent	<b>C-Sciences humaines - Questions internationales</b>
Brault, Félix-Antoine	<b>C-Sciences humaines - Regards sur la personne</b>
Chénier-André, Louis-François	<b>C-Soins infirmiers</b>
Inactif H21	<b>C-T.É.E.</b>
Inactif H21	<b>C-T.É.S.</b>
Decelles, Viviane	<b>C-T.I.L.</b>
Inactif H21	<b>C-T.T.S.</b>
Bibeau, Charles-Antoine	<b>C-Techniques de gestion</b>
Mandala, Tom	<b>C-Techniques de gestion</b>
<b>MÉTIRS D'ART</b>	
Inactif H21	<b>MA-Céramique</b>
Inactif H21	<b>MA-Construction textile</b>
Inactif H21	<b>MA-Ébénisterie</b>
Inactif H21	<b>MA-Impression textile</b>
Inactif H21	<b>MA-Joaillerie</b>
Inactif H21	<b>MA-Lutherie</b>
Inactif H21	<b>MA-Verre</b>
Guertin, Samuel	
Hlanadif, Yasmina	<b>T-Annyeong from Korea</b>
Absent	<b>T-C2V2 (Robotique)</b>
Leseize, Béatrice	<b>T-Comité féministe</b>
Martin, Simon	<b>T-Comité Plein Air</b>

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

Excusé	<b>T-Comité sieste</b>
Brooks, Simon	<b>T-Comité Smash</b>
Huissoud, Mathis	<b>T-EnVIEUXronnement</b>
Vaslin, Romane	<b>T-EnVIEUXronnement</b>
Guévin, Xavier	<b>T-Improvisation</b>
Veilleux, Simon	<b>T-Journal L'Exilé</b>
Rajotte, Mel Rain	<b>T-LGBTQ</b>
Aguilera, Lucas	<b>T-Libertad</b>
Brien-Maréchal, Dominique	<b>T-Made in Japan</b>
Absent	<b>T-Oui-CVM</b>
Absent	<b>T-Radio du Vieux</b>
Auclair, Xavier	<b>T-S.A.E.</b>
Gervais, Mathis	<b>T-S.A.E.</b>
Excusé	<b>T-Vieux-Dragon</b>
<b>BUREAU EXÉCUTIF / Subvention étudiante</b>	
Boussaa, Taha	<b>X-Bureau exécutif</b>
Stewart, Rebeckah-Catrina	<b>X-Bureau exécutif</b>

### 0.0 Procédures

Sciences humaines – Regards sur la personne propose ouverture **l'ouverture de la Table de concertation H22-02**  
LGBTQ appuie  
Adoptée à l'unanimité

### 0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

### 0.2 Présidium

Bureau exécutif propose **Josquin Beauchemin comme animatrice de la présente Table de concertation et Émeric Rivard comme secrétaire**  
Improvisation appuie  
Adoptée à l'unanimité

### 0.3 Lecture et adoption du procès-verbal (**H22-01 – 16 février 2022**)

#### 0.3.1 Excuse

[Lettres d'excuse](#) :

<b>Excusé</b>	C-Design d'intérieur
<b>Excusé</b>	C-Design de présentation
<b>Excusé</b>	C-Design industriel
<b>Excusé</b>	C-Graphisme
<b>Excusé</b>	C-Photographie
<b>Excusé</b>	T-Comité sieste
<b>Excusé</b>	T-Vieux-Dragon

#### 0.3.2 Lecture

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption  
✓ Table de concertation [H22-01](#), 16 février 2022

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

### 0.3.2 Adoption

Architecture propose l'adoption du procès-verbal de la  
✓ **Table de concertation [H22-01](#) du 16 février 2022**  
Comité Smash appuie  
Adoptée à l'unanimité

### 0.4 Suite du procès-verbal

R.A.S.

### 0.5. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

- 1.0 Subventions externes (solde disponible : 4.625,00 \$) : **proposition** répartition
  - 1.1 **[H21-05](#)** : Le Récif, Trois Pistoles (1000,00 \$ demandés)
- 2.0 Affaires exécutives
  - 2.1 Comité de suivi : retour
  - 2.2 Point d'information : à venir
  - 2.3 *Retour sur les bourses Perspective Québec*
  - 2.4 Fond de solidarité de l'AGECVM (FSAGE)
    - 2.4.1 **Procédures** utilisation (adoptées **T.C. A21-04**, 10 novembre 2021)
    - 2.4.2 Mise en œuvre (suite adoption **Budget H22**)
  - 2.5 Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01, 10 mars 2022 : préparation
  - 2.6 AGENDA 2022-2023 : de **quelques idées**
    - 2.6.1 Concours graphiste : courriel envoyé avant le 11 mars 2022
    - 2.6.2 Devis imprimeurs : courriel à envoyer avant le 03 mars 2022
    - 2.6.3 Concours illustrations : courriel à envoyer avant le 1<sup>er</sup> avril 2022
    - 2.6.4 Coordonateur-trice : nomination
  - 2.7 Interassociatif : mercredi 23 février 17h00 : retour
  - 2.8 Plan d'action H22 :
    - 2.8.1 **Assurer une transition** du savoir entre les exécutifs
    - 2.8.2 **2023 : Rénovations** du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM (**Revendications** AGECVM et Comités)
    - 2.8.3 **10<sup>ème</sup> anniversaire** de la grève de 2012
    - 2.8.4 **Exigences** de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie
    - 2.8.5 Assurances collectives, AMF et l'ASEQ
      - 2.8.5.1 **Présentation** du dossier Autorité des Marchés financiers (AMF)
      - 2.8.5.2 **Documents** et jugements divers depuis 1996
      - 2.8.5.3 **Lettre** de l'AMF à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives dès la session Hiver 2022
      - 2.8.5.4 Dossier Autorité des marchés financiers : **mandat**
  - 2.9 Bureau exécutif
    - 2.9.1 Postes vacants
      - 2.9.1.1 Responsable aux Affaires internes
      - 2.9.1.2 Responsable à la Trésorerie
      - 2.9.1.3 Responsable aux Affaires socioculturelles
      - 2.9.1.4 Responsable à la Mobilisation
      - 2.9.1.5 Responsable à l'Information
- 3.0 Ouverture – fermeture de comités
- 4.0 Locaux
- 5.0 Activités des comités
  - 5.1 *Festival de Diversité*
- 6.0 Affaires diverses
  - 6.1 À venir
  - 6.2 *Graphiste officiel de l'AGECVM*
- 7.0 Levée

Bureau exécutif propose l'adoption de l'ordre du jour affiché en y ajoutant  
**2.3 Retour sur les Bourses Perspective Québec**, et décaler autres points  
**5.1 Festival de Diversité**  
**6.2 Graphiste officiel de l'AGECVM**

Création littéraire appuie

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

Adoptée à l'unanimité

### **1.0 Subventions externes (solde disponible : 1325,00 (mille trois cent-vingt-cinq) \$ :**

#### **1.1 H21-05 : Le Récif, Trois Pistoles (1000,00 \$ demandés)**

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **la mise en dépôt du point Subventions externes**

Comité féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

### **2.0 Affaires exécutives**

#### **2.1 Comité de suivi : retour**

R.A.S.

#### **2.2 Point d'information : à venir**

R.A.S.

#### **2.3 Retour des Bourses-Perspective Québec**

Innovation sociale propose

- ✓ Considérant les mandats de l'AGECVM portant sur la gratuité scolaire, la défense des droits des étudiants et les principes fondamentaux du système d'éducation québécois;
- ✓ Considérant les intentions de 'marchandiser' l'éducation moult fois avouées par le gouvernement Legault;
- ✓ Considérant la signature unanime par l'AGECVM de la lettre ouverte s'opposant aux bourses Perspective Québec;
- ✓ Considérant le manque important de balises dudit programme de bourses et l'exclusion de nombreuses disciplines de celui-ci, disciplines d'une importance considérable, notamment les sciences humaines et les sciences de la nature, qui contribuent indéniablement à construire la société québécoise d'aujourd'hui et de demain,

❖ **Que l'AGECVM mandate sa délégation au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal, à la Commission des études du Cégep du Vieux Montréal et dans toutes les autres instances pouvant influencer la position du Cégep du Vieux Montréal :**

- **de soulever les enjeux ci-haut mentionnés pour amorcer un débat sur la question;**
- **de dénoncer fermement le programme de bourses Perspective Québec durant lesdites instances;**
- **de faire pression auprès de la direction pour que le cégep s'oppose formellement, en tant qu'institution, aux bourses Perspective Québec et aux valeurs que véhiculent celles-ci;**
- **de demander un suivi régulier à la direction afin d'assurer la pérennité de la lutte;**
- **de rendre compte, à son tour, de ses activités durant les tables de concertation de l'AGECVM.**

Optimonde et Architecture appuient

Adoptée à l'unanimité

#### **2.4 Fond de solidarité de l'AGECVM (FSAGE)**

##### **2.4.1 Procédures utilisation (adoptée T.C. A21-04, 10 novembre 2021)**

##### **RAPPEL : Procédures d'utilisation (Proposition)**

##### **Article 1**

## **TABLE DE CONCERTATION H22-#2**

Le Comité du FSAGE est chargé de traiter les demandes d'utilisation du FSAGE ainsi que la bonne distribution et utilisation des coupons-repas Exode.

### **Article 2**

La composition du comité est le suivant:

- Un.e membre de l'exécutif désigné par le Bureau exécutif;
- Deux membres de la Table de concertation désignés par la Table de concertation;
- Un.e étudiant.e désigné.e par l'Assemblée générale (non-obligatoire).

### **Article 3**

Les demandes pour une aide financière seront traitées par le biais d'un formulaire complété à la permanence de l'AGECVM (A3.85). Les demandes seront soumises au comité du FSAGE et doivent être traitées anonymement, la permanence ayant la charge de présenter les demandes en anonymisant l'identité des personnes demanderesse et en ne présentant comme identifiant qu'un numéro pour chacun des dossiers soumis. Les demandes seront identifiées comme suit: FSAGE-XXX. Le formulaire doit contenir un descriptif de la situation de la personne, un descriptif du besoin à combler financièrement, ainsi qu'une facture si possible.

### **Article 4**

Lorsque la demande est acceptée par le Comité du FSAGE, un chèque sera émis au nom de la demanderesse et envoyé par la permanence à la personne concernée. Il est toutefois possible que le comité décide de ne pas octroyer la somme complète demandée.

### **Article 5**

Le comité du FSAGE doit justifier dans un rapport ses décisions, sans exception, que ce soit pour un refus ou une autorisation.

### **Article 6**

Les modalités d'accès à des coupons-repas de l'Exode seront votées par l'Assemblée générale. A chaque session, l'Assemblée générale déterminera le nombre des coupons-repas de l'Exode en circulation ainsi que le poste budgétaire concerné.

### **Article 7**

Le Comité FSAGE a le droit de puiser dans le Fond de Solidarité pour commander des coupons-repas supplémentaires à l'Exode, ou encore répondre à une demande présentée devant lui par l'octroi d'une carte-repas Exode. Les coupons-repas Exode créés par le comité FSAGE peuvent être différents dans leur modalité que ceux produits au début de la session par suite du mandat adopté par l'Assemblée générale (voir article 6).

### **Article 8**

Le Bureau exécutif doit s'assurer que le Comité FSAGE se rencontre régulièrement et que ses membres soient présent.e.s. Le Bureau exécutif possède le pouvoirs de suspendre un.e des membre.s si ce ou ces dernier.nière.s:

- Ne se présente.nt pas aux rencontres du Comité FSAGE;
- Semble.nt en conflit d'intérêts avec une demande;
- Abuse.nt de ses positions.

La personne sera suspendue jusqu'à une décision lors d'une Table de concertation ultérieure.

### **Article 9**

Le Bureau exécutif, en tant qu'instance exécutive en charge de veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'AGECVM, possède le pouvoir d'intervenir en cas d'abus dans l'utilisation du Fond de Solidarité.

### **Article 10**

Ces règlements peuvent être modifiés ou abolis en tout temps par l'Assemblée générale.

#### **2.4.2 Mise en œuvre suite adoption [Budget H22](#)**

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **comme membre par intérim (jusqu'à une prochaine Assemblée générale) du Comité du Fond de solidarité de l'AGECVM (FSAGE), au titre de membres de la Table de Concertation, Évelyne**

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

**Chamberland-Bolduc (audiovisuel) et Mel-Rain Rajotte (LGBTQ), et, au titre d'étudiant, Jimmy ???, étudiant libre**

Architecture appuie  
Adoptée à l'unanimité

### **2.5 Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01, 10 mars 2022 : préparation**

Histoire & civilisation propose **une levée de cours ce jeudi 10 mars 2022, à partir de 11h40 pour encourager la présence de nos membres à l'Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01, à midi**

Libertad appuie  
Adoptée à l'unanimité

### **2.6 AGEnda 2022-2023 : de [quelques idées](#)**

#### **2.6.1 Concours graphiste : courriel à envoyer avant le 11 mars 2022**

**Lancer concours graphiste au plus tard le 11 mars 2022:**

Courriel proposé :

Bonjour cher-e-s étudiant-e-s de graphisme, 5ème et 6ème session ou  
Bonjour (pour tous les membres de L'AGECVM

L'AGECVM est à la recherche de graphistes et / ou artistes pour assurer la mise en page du fabuleux AGEnda 2022 - 2023 (fusion de l'acronyme "AGE - Association générale étudiante" et "agenda").

Nous recherchons des gens motivés pour assurer la mise en page des textes, des cases et des calendriers. Bref, tout ce qui concerne l'intérieur de ce futur merveilleux AGEnda!  
**Période de production:** mai et juin 2022, pour remise à l'Imprimeur idéalement à la mi-juin 2022, au plus tard fin juin 2022.

Vous devez fournir, seul-e ou en équipe, un portfolio d'œuvres démontrant votre exceptionnel talent dans la mise en page et / ou ce que vous jugez pertinent pour démontrer vos incroyables capacités (entre autres une esquisse d'une page calendrier de l'AGEnda – voir le [cahier](#) du concours 2019) au secrétariat de l'AGECVM (local 3.85) **AVANT LE VENDREDI 22 AVRIL.**

Toutes les candidatures seront soumises à un processus de sélection, et le choix sera fait par consultation Omnivox ou à la Table de concertation H22-05, du 04 mai 2022.

Pour participer à ce concours, **vous devez être étudiant ou étudiante au Cégep du Vieux Montréal à la session H22**, et donc membre de l'AGECVM.

Ce travail colossal est brillamment récompensé de 2500,00 (deux mille cinq cents) \$, cette somme pouvant être divisée si une équipe de deux ou plusieurs personnes soumettent un projet commun, et évidemment d'un grand merci de toute l'équipe !

Nous sommes impatient-e-s de voir vos œuvres!  
Secrétariat de l'AGECVM

Improvisation propose **l'envoi de courriel pour trouver la-le-les graphiste.s pour la production et la mise en page de l'AGEnda 2022-2023 de l'AGECVM**

Libertad appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### **2.6.2 Devis imprimeur : courriel à envoyer avant le 03 mars 2022**

**Proposition courriel pour devis impression AGEnda 2022-2023**

Bonjour à vous,

En tant que coordonnateur de la production de l'agenda 2022-2023 de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), nous souhaiterions recevoir votre devis concernant l'impression de cette année.

Si vous pouviez nous répondre **d'ici le vendredi 18 mars 2022**, nous en serions très heureux



## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

### Notre devis:

**Produit demandé** : Agenda 2022 – 2023

**Format** : 5 ¼ X 8 ¼

**Ouvert** : 10 ½ X 8 ¼

**Nombre de pages** : **212** p 100 M Offset #2 avec contenu recyclé (100% de fibres post-consommation) – FSC + 4 p. couvertures

**Papier** : Couv. Tango Advantage C2C, 0.12 blanc - FSC

**Couleur** :

Intérieur : 212 pages noir avec fond perdu

Couverture : 4 pages imprimées 4 couleurs process recto, noir verso avec fond perdu + laminage lustré recto et verso

**Reliure** : Spirale plastique (coul noir), coins perforés

**Présentation** : tête-bêche (Textes + Session Automne 2022 / Session Hiver 2023)

**Certification FSC souhaitée (avec logo)**

**Épreuves** : Épreuves couleurs

**Quantité** : 6000 en août 2022

Préciser délai entre passer commande ferme et livraison des agendas imprimés

**Tolérance acceptable** : ± 2%

**Empaquetage** : en boîtes

**Livraison** : 255 Ontario est, Montréal, Au plus tard le **vendredi 12 août 2022: Pénalités éventuelles en cas de retard causé par l'imprimeur.**

**Fourni par l'AGECVM** : CD final au plus tard le **vendredi 24 juin 2022**, Sorties laser

Le choix de l'imprimeur sera connu après la Table de concertation H22-03, du mercredi 23 mars 2022.

Au plaisir de travailler avec vous

Etienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

NB: Envoyer toute votre correspondance au courriel de l'AGECVM ([agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com))

Comité féministe propose **l'envoi de courriel aux imprimeurs sélectionnés pour trouver, après choix parmi les devis lors de la Table de concertation H22-03, du 23 mars 2022, l'imprimerie la production imprimée de l'AGEnda 2022-2023 de l'AGECVM**

Dessin animé appuie

Adoptée à l'unanimité

### **2.6.3 Concours illustrations : courriel à envoyer avant le 1<sup>er</sup> avril 2022**

#### **Proposition courriel pour dessinateur-trice-s ou photographes AGEnda 2022-2023 :**

##### **Couverture et dessins ou photos thématiques mensuelles**

L'AGECVM est à la recherche de dessinateurs et de dessinatrices ou de photographes, de créateurs et de créatrices, dans le but :

- de concevoir **les 2 pages de couverture** (Session A22 - Session H23) de l'AGEnda 2022 - 2023 (fusion de l'acronyme "AGE - Association générale étudiante" et "agenda") autour du thème : **à préciser**;
- de réaliser des dessins ou des photos pour **illustrer les thèmes choisis pour chacun des douze mois** de l'année, soit :

<b>Mois</b>	<b>Thématique</b>
Aout 22	À préciser
Septembre 22	À préciser
Octobre 22	À préciser

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

Novembre 22	À préciser
Décembre 22	À préciser
Janvier 23	À préciser
Février 23	À préciser
Mars 23	À préciser
Avril 23	À préciser
Mai 23	À préciser
Juin 23	À préciser
Juillet 23	À préciser

Vous pouvez participer aux pages couvertures (dessin uniquement) et mensuelles (dessins ou photos : 12)), ou ne sélectionner que la couverture et/ou un ou plusieurs thèmes mensuels qui vous intéressent.

Les œuvres doivent être :

- pour les dessins, sur un support papier, celui-ci étant plus facilement "numérisable" par notre équipe de graphistes.
- Pour les photos, sur tirage papier + fichier .jpeg à communiquer au courriel agecvm@hotmail.com

La taille n'est pas soumise à des restrictions particulières, étant donné la possibilité des numériseurs d'agrandir ou de rapetisser les fichiers.

Pour le reste, il n'y a que les limites votre imagination!

Pour participer à ce concours, **vous devez être étudiant ou étudiante au Cégep du Vieux Montréal**, et donc membre de l'AGECVM.

Vous n'avez qu'à apporter ou communiquer votre ou vos œuvres au secrétariat (A3.85) **AVANT LE VENDREDI 29 AVRIL 2022, 17h00:**

Elles seront mises de côté et passeront à travers un processus de sélection lors de la Table de concertation H22-05, 04 mai 2022.

Notez qu'il y aura une bourse de 1700,00 (mille sept cents) \$ (soit 500,00 \$ pour les 2 couvertures et 100,00 \$ par illustration mensuelle retenue, à partager entre la-les personnes sélectionné-e-s pour illustrer notre AGENDA 2022-2023.

Nous attendons avec impatience vos idées, vos dessins !!!

Etienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

Libertad propose **l'envoi de courriel aux membres de l'AGECVM pour un concours d'illustration de l'AGENDA 2022-2023 de l'AGECVM, plus précisément les 12 thèmes mensuels et les deux couvertures Automne 2022 et Hiver 2023 avec comme date limite le 29 avril 2022**

Anyeong from Korea appuie

Adoptée à l'unanimité

### 2.6.4 Coordonnateur-trice : Nomination

Dessin animé propose **Taha Boussaa au titre de coordonnateur de la production de l'AGENDA 2022-2023 de l'AGECVM. Il sera assisté par le secrétariat de l'AGECVM**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

### 2.7 Interassociatif : mercredi 23 février 2022, 17h00 : retour

R.A.S.

### 2.8 Plan d'action H22

Bureau exécutif se propose de faire le point sur tous les points du Plan d'action H22, sauf le point 2.8.3 10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève 2012

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

### 2.8.1 Assurer une transition du savoir entre les exécutifs

- ✓ *Considérant* la durée moyenne d'études au CVM d'un.e étudiant.e.s;
- ✓ *Considérant* que de nombreuses règles et dispositions sont votée au fils des sessions par la TC et l'AG sur le déroulement de nos procédures administratives;
- ✓ *Considérant* que les exécutifs doivent être au courant des mandats et règles pour pouvoir s'assurer que les membres soient informés de ces derniers et qu'ils puissent être appliqués;
  - ❖ **Que le Bureau Exécutif mette en place un cahier qui sera appelé "Carnet de transition";**
  - ❖ **Que ce carnet indique les démarches que l'exécutif doit réaliser dans le cadre de leurs mandats et travail;**
  - ❖ **Que ce carnet répertorie les mandats qui doivent être réalisés à chaque session;**
  - ❖ **Que ce carnet répertorie les tâches et responsabilités précises des exécutifs (signataires, listes des clés, etc.)**
  - ❖ **Que ce carnet rappelle les mandats qui doivent être respectées en permanence (Respects des identités de genres, mandats de méfiances, etc.)**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

### 2.8.2 2023-Rénovations du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM (Revendications AGECVM et Comités

- ✓ *Considérant* le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#);
- ✓ *Considérant* les démarches qui ont été réalisés à ce propos et la liste de revendications qui a été écrite en réponse sur le plan actuel proposé;
- ✓ *Considérant* notre objection sur le plan actuel proposé pour le troisième étage;  
Le Bureau exécutif propose
  - ❖ **Que l'AGECVM transmette à la Direction la liste des revendications sur le réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage présentée par le Bureau exécutif, après consultation du Comité de négociation de l'Association;**
  - ❖ **Que le Bureau exécutif entame des pourparlers, s'il y a lieu, avec la Direction et tienne au courant le Comité de négociation de l'avancée des démarches;**
  - ❖ **Que la liste de nos demandes puisse être mise à jour;**
  - ❖ **Que la Table de concertation, si une Assemblée générale n'a pas été convoquée, puisse approuver un accord à un nouveau plan de réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage, s'il y a lieu;**
  - ❖ **Que l'AGECVM, en accord avec le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#), entame des moyens de pressions pour s'assurer que notre voix et nos besoins soient entendus par la Direction;**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

### 2.8.3 10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012

- ✓ *Considérant* les grèves illimitées votées et tenues en 2012;
- ✓ *Considérant* nos demandes et mandats jamais réalisés dans le cadre de la lutte pour la gratuité scolaire;
- ✓ *Considérant* que cela va maintenant faire 10 ans que nos demandes et nos besoins à ce propos sont ignorés;
- ✓ *Considérant* nos positions contre la marchandisation de l'éducation;

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM organise des événements pour rappeler à la communauté étudiante nos luttes que nous avons menées et que nous mènerons encore;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que nos voix soient à nouveau entendues quant à nos revendications;**
- ❖ **Que l'anniversaire des 10 ans de 2012 ne soit pas récupérés par d'autres acteurs extérieurs;**
- ❖ **Que le gouvernement de la CAQ soit conscient que les étudiant.e.s se battent encore pour une gratuité scolaire et que, à cela, s'ajoute nos autres luttes intersectionnelles;**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

### **2.8.4 Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

- ✓ *Considérant* la situation sanitaire actuelle;
- ✓ *Considérant* la gestion « par réaction » du gouvernement Legault à la pandémie de COVID-19;
- ✓ *Considérant* le manque de transparence du Gouvernement dans la gestion de la crise;
- ✓ *Considérant* que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur au Québec depuis le 13 mars 2020 et qu'il n'a jamais été levé depuis;
- ✓ *Considérant* la nécessité de perpétuer une véritable démocratie dans nos institutions;
- ✓ *Considérant* les communications déficientes du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avec le corps étudiant ainsi que le manque de communication entre ce dernier et les associations étudiantes;
- ✓ *Considérant* que les activités sont suspendues de façon arbitraire et que les consignes sanitaires sont tout au mieux floues et contradictoires dans leurs applications. Menant à l'interdiction de nos activités syndicales pourtant plus sécuritaire sanitaire qu'une salle de classe sans ventilation, sans distanciations et parfois sans masques de la part du prof;
- ✓ *Considérant* la solidarité nécessaire entre le secteur collégial et tous les autres secteurs de l'éducation, notamment les secteurs secondaires, universitaires et de la formation des adultes;
- ✓ *Considérant* la gestion plus que pathétique de la pandémie par le ministre de l'Éducation, Jean François Roberge et par conséquent la dégradation substantielle des conditions d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires;
- ✓ *Considérant* que la pandémie touche plus fortement les personnes à statut précaire ainsi que les personnes les plus vulnérables telles que les personnes sans domicile fixe et la population étudiante;
- ✓ *Considérant* l'inaction du gouvernement et plus particulièrement du ministère de la Santé et des services sociaux (M3S) en matière de santé mentale par l'absence de mesures de soutien dans les milieux scolaires et de manière générale pour l'accès rapide à un psychologue ou à du soutien psychologique de qualité;
- ✓ *Considérant* la dégradation du climat social et psychologique de la population étudiante au cours de la pandémie de COVID-19;
- ✓ *Considérant* l'inflation record au Québec et au Canada;
- ✓ *Considérant* que le salaire minimum était déjà nettement insuffisant pour vivre décemment;
- ✓ *Considérant* que le salaire minimum ne dépassera toujours pas les 15\$/h en 2022;
- ✓ *Considérant* que la population étudiante a été particulièrement touchée par les pertes d'emploi lors des vagues successives de confinement;
- ✓ *Considérant* que la contribution parentale est toujours incluse dans le calcul de l'aide financière aux études;

## **TABLE DE CONCERTATION H22-#2**

✓ *Considérant* que d'autres associations étudiantes ont adopté les demandes suivantes ou sont sur la voie de le faire;

Le Bureau exécutif propose

- ✓
- ❖ **Que l'AGECVM dénonce aussi la gestion par décret de la pandémie par le Gouvernement du Québec;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige la publication des barèmes de gestion des mesures sanitaires, ainsi qu'un libre accès aux données permettant d'évaluer l'atteinte ou non des barèmes;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige, elle aussi, la levée de l'état d'urgence dès que les hospitalisations auront atteint un taux raisonnable selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ);**
  - ❖ **Que l'AGECVM rejoigne l'exigence d'une mise sur pied d'une Table étudiante avec la ministre de l'Enseignement supérieur à laquelle seront invitées toutes les associations collégiales qui le souhaitent;**
  - ❖ **Que l'AGECVM dénonce tout autant l'absence de cadre national sur l'enseignement à distance et en comodal (simultanément à distance et en ligne), ainsi que sur les accommodements à prévoir en cas d'absence due au COVID-19;**
  - ❖ **Que l'AGECVM demande au M3S de réduire de manière substantielle le délai d'attente pour l'accès à un suivi psychologique régulier, que ce soit sur le campus ou hors campus;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige un plan d'action clair du M3S relatif au soutien psychologique de la population générale et plus particulièrement, en coordination avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan d'action en soutien aux populations étudiantes de tous les ordres;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige l'ajout de ressources en soutien psychosocial dans tout le système de santé ainsi qu'à l'intérieur du Cégep;**
  - ❖ **Que l'AGECVM demande au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de revoir l'augmentation du salaire minimum annoncée dans la Gazette officielle du Québec du 19 janvier 2022 pour la bonifier à au moins 15\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 3 du [Règlement sur les normes du travail](#) (chapitre N-1.1, r. 3) et 12,25\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 4 du règlement;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige la prolongation du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2023;**
  - ❖ **Que l'AGECVM réitère ses revendications concernant le retrait de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études et demande une bonification importante des bourses accordées;**
  - ❖ **Que l'AGECVM apporte son soutien aux associations étudiantes qui souhaitent faire pression sur leurs établissements afin de faire adopter de telles mesures;**
  - ❖ **Que l'AGECVM se coordonne avec les associations étudiantes ayant adopté les mêmes exigences afin de maximiser l'effet des moyens de pression;**
  - ❖ **Que l'AGECVM, par le biais de ses instances, soit mandatée de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève sur ces enjeux lorsqu'un certain momentum autour de ces exigences aura été atteint au sein de la communauté étudiante québécoise et que la coordination avec les autres associations sera suffisante.**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

## TABLE DE CONCERTATION H22-#2

### 2.8.5 Assurances collectives, AMF et ASEQ

#### 2.8.5.1 Présentation du dossier Autorité des Marchés Financiers (AMF)

R.A.S.

#### 2.4.5.2 Documents et jugements divers

R.A.S.

#### 2.4.5.3 Lettre de l'AMF à Desjardins Sécurité Financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives à la session Hiver 2022s

R.A.S.

#### 2.4.5.4 Dossier Autorité des marchés financiers : mandat

- ✓ *Considérant que cela fait presque 8 ans maintenant que l'AMF refuse d'accepter que les associations étudiantes puissent avoir des assurances collectives;*
- ✓ *Considérant que nos assurances collectives sont légalement traitées par l'ASEQ et Desjardins;*
- ✓ *Considérant que la [loi 32](#) (sur les Associations étudiantes) nous donne pleinement le droit syndical de percevoir des cotisations, dûment votées, auprès de nos membres;*
- ✓ *Considérant que l'AMF est conscient de l'existence de la loi 32 mais préfère l'ignorer au complet ainsi que toutes les lois qui concernent les associations étudiantes;*
- ✓ *Considérant que l'AMF souhaite nous retirer dès la session hiver 2022 nos assurances collectives (voir [lettre](#) à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021), ce qui sous-entend que l'AMF veut nous retirer des droits syndicaux inscrits dans la loi;*
- ✓ *Considérant qu'aucun membre du cabinet du gouvernement n'a demandé cette procédure ni l'Assemblée nationale et que c'est bien un fonctionnaire non-élu qui s'est lancé dans une croisade de mauvaise foi contre les associations étudiantes;*

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM se mobilise contre cette attaque envers nos droits syndicaux;**
- ❖ **Que l'AGECVM fasse partie du Comité coordonnateur de la campagne contre l'AMF, mis en place par l'ASEQ;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en solidarité avec les autres associations, se mobilise et fasse connaître publiquement notre opposition;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame une escalade de moyens de pressions, s'il le faut;**
- ❖ **Que l'AGECVM envisage et entame des poursuites judiciaires, s'il le faut**

### 2.9 Bureau exécutif

#### 1. Postes vacants

- a. Responsable aux Affaires internes
- b. Responsable à la Trésorerie
- c. Responsable aux Affaires socioculturelles
- d. Responsable à l'Information

# TABLE DE CONCERTATION H22-#2

## e. Responsable à la Mobilisation

### 2. Délégué-e-s

Architecture propose **Félix-Antoine Brault** comme délégué aux Affaires internes  
LGBTQ appuie  
Adopté à l'unanimité

Architecture propose **Josquin Beauchemin** comme déléguée à l'Information  
Libertad appuie  
Adoptée à l'unanimité

**Architecture propose de sauter les points 3 Ouverture – fermeture de comités et 4 Locaux Bureau exécutif appuie**  
**Adoptée à l'unanimité**

### 3.0 Ouverture – fermeture de comités

### 4.0 Locaux

### 5.0 Activités des comités

#### 5.1 Festival de Diversité

LGBTQ propose **le droit de parole à Jimmy**  
Libertad appuie  
Adoptée à l'unanimité

<u>Annyeong from Korea</u>	• Excusé	• R.A.S.
• Workshop		
• Soirée films		
<u>Architecture</u>	<u>Design industriel</u>	<u>Langues</u>
• Vernissage fin d'études	• Excusé	•
<u>Audiovisuel</u>	<u>Dessin animé – Cinéma d'animation</u>	<u>Libertad</u>
• Projet vitrine (Captation vidéo artiste du cé-gep)	• Tringue et trace	• R.A.S.
• Vente beignes	• Soirée Loup Garou	<u>LGBTQ</u>
<u>Bureau exécutif</u>	<u>Ébénisterie</u>	• R.A.S.
• <u>R.A.S.</u>	•	<u>Lutherie</u>
<u>C2V2 (Robotique)</u>	<u>EnVIEUXronnement</u>	•
• Absent	• Conférence	<u>Made in Japan</u>
<u>Céramique</u>	• Documentaire	• R.A.S.
•	<u>Génie mécanique</u>	<u>Optimonde</u>
<u>Comité féministe</u>	•	• R.A.S.
• R.A.S.	<u>Graphisme</u>	<u>Oui CVM</u>
<u>Comité Smash</u>	• Excusé	• Absent
• R.A.S.	<u>Histoire &amp; civilisation</u>	<u>P.L.A.C.</u>
<u>Comité Sieste</u>	• R.A.S.	• Marché circulaire Exode
• Excusé	<u>Impression textile</u>	<u>Photographie</u>
<u>Communication</u>	•	• Excusé
• R.A.S.	<u>Improvisation</u>	<u>Radio du Vieux</u>
<u>Construction textile</u>	• Matches d'impro : reprise	• Absent
• Absent	• Pratiques d'impro	<u>S.A.E.</u>
<u>Création littéraire</u>	• Financement	• Développement voiture.
• Micros ouverts (24 mars 2022 - Tric-trac)	<u>Informatique</u>	<u>Sc.Humaines – Innovation sociale</u>
<u>Design de présentation</u>	•	• R.A.S.
• Excusé	<u>Interculturel</u>	<u>Sc.Humaines – Questions internationales</u>
<u>Design d'intérieur</u>	• Pause	• Absent
	<u>Joaillerie</u>	<u>Sc.Humaines – Regards sur la personne</u>
	• R.A.S.	• R.A.S.
	<u>Journal L'Exilé</u>	



# TABLE DE CONCERTATION A19-#5

## Sciences de la nature

- Hoodies de programme
- Party fin de session
- Camping

## Soins infirmiers

- Excusé

## TÉE

- 

## TÉS

- 

## TIL

- R.A.S.

## TTS

- 

Techniques de gestion

- Projets de fin d'année (Gestion projets)
- Bal
- Activités Team building

## Verre

- 

## Vieux-Dragon

- Excusé

Comité INACTIF H22 et A21

## 6.0 Affaires diverses

### 6.1 À venir

### 6.2 Graphiste officiel de l'AGECVM

LGBTQ propose **que le Bureau exécutif se penche sur la création possible d'un poste étudiant de graphiste pour l'AGECVM, avec étude de fonctionnement de ce poste et de la rémunération de la personne choisie pour ce poste**

Comité féministe appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 7.0 Levée

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **la levée de la Table de concertation [H22-02](#), de ce 02 mars 2022**

Libertad appuie  
Adoptée à l'unanimité



1. Annyeong from Korea

- Workshops
- soirée films

2. Architecture

- vernissage

3. Audiovisuel

- Projet vitrine (captation vidéo artiste) du cégep
- Vente beignes

Bureau exécutif

- Voir BE

4. C2V2 (Robotique)

- - 
  - 
  -
- ABSENT

5. Céramique

- 
- 
- 

6. Comité féministe

- 
- ~~ABSENT~~ R.A.S.
- 

7. Comité Smash

- - 
  - 
  -
- R.A.S.

8. Comité Sieste

- EXCUSÉ

9. Communication

- - 
  -
- R.A.S.

- **COMITÉ INACTIF H21/A21**

10. Construction textile

- 
- 
- 

11. Création littéraire

- Miro - ouvert 24 mars (trai trac) 19H30

12. Design de présentation

- EXCUSÉ

13. Design d'intérieur

- EXCUSÉ

14. Design industriel

- - 
  -
- EXCUSÉ

15. Dessin animé

- Trique et trace
- soirée loup garou

16. Ébénisterie

- 
- 
- 

17. EnVIEUXronnement

- conférence
- documentaire

18. Génie mécanique

- 
- 
- 

19. Graphisme

- EXCUSÉ

20. Histoire & civilisation

- 
- 
- 

20.2 FÉMINISTE  
EXCUSÉ

Formuler  
à compléter

**21. Impression textile**-  
-  
-**22. Improvisation**

- Matchs d'improvisation
- Pratiques d'improvisation
- Financement

**23. Informatique**-  
-  
-

ABSENT

**24. Joaillerie**-  
-  
-

ABSENT

**25. Journal L'Exilé**-  
-  
-

R.A.S.

**26. Langues**-  
-  
-**27. Libertad**-  
-  
-

R.A.S.

**28. LGBTQ**-  
-  
-

R.A.S.

**29. Lutherie**-  
-  
-

- COMITÉ INACTIF H21/A21

**30. Made in Japan**-  
-  
-

R.A.S.

**31. Optimonde**-  
-  
-

R.A.S.

**32. OUI CVM**-  
-  
-

ABSENT

**33. P.L.A.C. (Arts visuels)**

- marché circulaire rétrode

-  
-  
-**34. Photographie**-  
-  
-

R.A.S.

**35. Radio-du Vieux**-  
-  
-

ABSENT

**36. S.A.E.**

- Développement voiture

-  
-  
-**37. Sc.Humaines – Innovation Sociale**-  
-  
-

R.A.S.

**38. Sc.Humaines – QI**-  
-  
-

ABSENT

**39. Sc.Humaines – RP**-  
-  
-

R.A.S.

40. Sciences de la nature

- Hoodies du programme
- Party de fin de session
- Camping.

41. Soins infirmiers

- EXCUSÉ

42. TÉE

- 
- 
- 

43. TÉS

- 
- 
- 

44. TIL

- R.A.S.
- 
- 

45. TTS

- 
- 
- 

46. Techniques de gestion

- Projets de fin d'année (gestion projets)
- Bal
- activités team Building

47. Verre

- 
- 
- 

48. Vieux-Dragon

- EXCUSÉ

- **COMITÉ INACTIF H21/A21**

# FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Flora Normant

Concentration: Centre social, au Collectif le Récif

Telephone: (438-389-8590)

Date 23/02/2022

Courriel: collectiflerecif@gmail.com



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique ou une A.G. (prévu le mercredi 02 février 2022, au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

## OUVERTURE D'UN CENTRE SOCIAL

En 2019, des ancien.ne.s résident.es du Récif et des membres actuels de l'OBNL du Récif se sont rassemblé.es pour fonder le Centre Social du Récif.

Pendant la pandémie, nous avons beaucoup travaillé sur l'ouverture du Centre Social qui aura lieu en mars 2022.

Les espaces qui seront accessibles dans le Centre social sont: Un atelier de menuiserie, un atelier de réparation de vélo communautaire, un jardin collectif, un atelier de couture et d'arts, un atelier de sérigraphie, la bibliothèque communautaire l'Anguille, une salle de projection et de réunion ainsi que la salle des Presses de l'Est (projet communautaire d'impression et de reliure).

Montant demandé :

1000\$

**(Compléter le budget ci-joint)**

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

**Vocation sociale** : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Avec la bibliothèque communautaire l'Anguille, qui est au cœur du centre social, nous voulons rendre accessible la lecture et la culture à travers la location gratuite de livres/bds/revues scientifiques et culturelles/zines/etc et en organisant des événements intergénérationnels.

**Vocation impact sur nos membres** : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Le Récif est un lieu qui permet au gens de la ville d'avoir accès à la nature, à un répit ou un moment de création en dehors du monde urbain. Nous sommes super intéressé.es à trouver des moyens de remercier les associations étudiantes qui nous supportent en établissant un réseau qui permet aux étudiant.e.s de votre association de connaître le Récif et de « profiter » de nos ressources. Que ce soit à travers les résidences artistiques, militantes ou bien à travers l'organisation d'évènement ou même de colocation, ça nous ferait plaisir d'être en lien avec vous.

Au moins trois des membres actuels de l'organisation sont des ancien-nes étudiant-es et militant-es de l'AGEVCM.

**Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. \***

Nous souhaitons accueillir des projets culturels, artistiques, politiques et communautaires variés qui ont besoin d'un lieu et de ressources pour prendre leur envol. Avec hébergement inclus!

Date(s): Mars 2022 Lieu(x): Collectif le Récif à Trois-Pisotles

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : Sur le long terme, des centaines!

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

\*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

## Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- La mobilisation, la gestion des réseaux sociaux et la recherche d'autres fonds pour financer le projet.

2-

Il reste seulement la finalisation de certains espaces, comme par exemple l'installation d'un lavabo pour le centre social. Sinon le gros du travail a été fait bénévolement durant la pandémie. Cela fait maintenant quelques années que nous travaillons activement à l'ouverture du centre social!

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

**AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85**

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org





# LE MOUTON NOIR

JOURNAL INDÉPENDANT PLUS MORDANT QUE LE LOUP



[À propos](#) [S'abonner](#) [Nous appuyer](#) [Publicité](#) [Liens](#) [Contact](#)

[ACCUEIL](#) [POLITIQUE](#) [SOCIÉTÉ](#) [CULTURE](#) [ENVIRONNEMENT](#) [IDÉES](#) [VIDÉO](#) [ARCHIVES](#) [POLITIQUE ÉDITORIALE](#) [BOUTIQUE](#)

## À Trois-Pistoles, coup de jeune pour le Récif

L'auteur est journaliste de l'Initiative de journalisme local, financée par le gouvernement du Canada

9 avril 2021 par [Rémy Bourdillon](#)



Julia et Mycène.

Au bord de la rivière Trois-Pistoles, un vieux bâtiment verdâtre arbore une enseigne défraîchie « Auberge de la Rivière », mais plus personne ne l'appelle de cette manière dans la région. L'endroit est plutôt connu comme le Récif, et est depuis 2015 un haut lieu de la culture alternative au Bas-Saint-Laurent.

Huit personnes vivent à l'intérieur de l'imposant édifice de trois étages, dont Julia et Mycène qui nous accueillent dans la grande salle commune du rez-de-chaussée. Arrivées toutes deux à l'été 2019 pour faire une résidence artistique (Julia en poésie, Mycène en bande dessinée), elles ne sont jamais reparties et travaillent aujourd'hui dans des organismes communautaires de la région. Une trajectoire qui n'a rien d'anormal ici, assure Mycène : « *On estime qu'une cinquantaine de personnes se sont installées dans le coin en ayant gravité de près ou de loin autour du Récif* ».

Car le Récif, c'est l'endroit rêvé où s'échouer quand on est un jeune qui veut quitter la ville pour découvrir le calme des régions, tout en continuant à fréquenter une communauté artistico-militante dynamique qui s'intéresse aux réflexions sociétales du moment. Sur les murs, on retrouve un curieux mélange d'affiches contestataires et de vieux portraits encadrés datant des anciens propriétaires, fantômes d'un temps révolu au même titre que les lustres et le prélat coloré. Côté ouest, la vue sur le pont ferroviaire et le fleuve est magnifique.

Il y a plus d'une vingtaine de pièces dans le Récif. En plus des chambres des résidents, on trouve entre autres une salle de musique isolée avec des boîtes d'œufs, une salle de couture, une salle de danse, un atelier de réparation de vélo, une garde-robe rempli de costumes divers et variés... et à l'extérieur, le jardin s'agrandit d'année en année.

« *Un des buts du Récif, c'est d'offrir des infrastructures à des projets itinérants, c'est-à-dire des projets qui n'ont pas encore d'espace fixe parce que ça coûte trop cher* », explique Julia. Par exemple, une presse pour faire de l'impression pourrait bientôt atterrir dans l'ancienne auberge afin de permettre à une petite maison d'édition locale d'opérer, mais le projet a dû être mis sur pause pour cause de pandémie.

### Le poids des ans

Comme tous les lieux dédiés à la culture, le Récif a souffert de la Covid : il semble loin le temps où l'endroit grouillait de vie entre résidences artistiques, spectacles de musique et soirées de lecture. Les activités sont désormais strictement réservées à la bulle des « colocs », mais ceux-ci ont quand même un gros projet pour les prochains mois : faire des rénovations.

« *La bâtisse est bicentenaire et a tout le temps des problèmes, c'est un poids très lourd à porter*, témoigne Julia. *On n'a pas d'énergie pour faire des*

*programmations et des événements si l'eau est tout le temps en train de couler dans la grande salle, si les robinets ne fonctionnent pas, et si les fenêtres s'ouvrent à tout bout de champ! »*

Il suffit de se promener dans les étages supérieurs du Récif pour voir la gravité de la situation : rarement on a l'occasion de voir des planchers aussi pentus, à tel point qu'une porte a dû être coupée pour continuer à fermer! Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg : « *Le système de chauffage et la plomberie sont arriérés* », poursuit Julia.

### Lancement d'une campagne de sociofinancement

Le propriétaire des lieux est un organisme sans but lucratif (le Collectif Le Récif) qui a été créé spécialement pour acheter l'ancien hôtel. Autant dire que ses moyens sont très limités. Alors, pour financer les travaux, une [campagne de sociofinancement](#) vient d'être lancée par le Récif sur la plate-forme La Ruche.

L'objectif a été fixé à 10 000 \$ dans un premier temps, et il pourra être porté à 15 000 \$ si les choses vont bien. Cette somme est faible en regard des besoins, mais elle respecte la capacité de payer de la communauté que le Récif rejoint, qui n'est pas fortunée. Des demandes de subventions seront faites en parallèle auprès de la MRC et du ministère de la Culture. Pour diminuer les coûts, le gros des travaux sera fait bénévolement par les résidents et leurs connaissances, cet été.

Une fois le lieu rénové, son fonctionnement va être un peu plus professionnel, si l'on peut parler ainsi : fini les allées et venues de non-résidents qui débarquent sans crier gare, le Récif va devenir un centre social qui aura des horaires d'ouvertures fixes, clairement séparé de la colocation.

Concrètement, le rez-de-chaussée deviendra un lieu polyvalent librement accessible aux visiteurs, qui pourront par exemple tenir des réunions ou jouer aux cartes sans avoir à consommer. Quant aux autres salles, elles seront désormais accessibles seulement sur réservation. Le tout devrait permettre une cohabitation harmonieuse entre résidents et utilisateurs venus de l'extérieur.

Ce centre social sera opéré selon des principes d'autogestion. Cela signifie qu'un comité de coordination sera créé pour l'opérer, « *pour s'occuper des plages horaires, s'assurer que tout soit en place, que chaque personne est accueillie et capable de naviguer dans l'espace commun* », précise Mycène.

La campagne de sociofinancement sera en ligne jusqu'à la fin mai, et les travaux réalisés à partir du mois de juin. On pourra donc découvrir le Récif nouveau genre dès l'automne, si les mesures sanitaires sont levées...

[ACCUEIL](#) [POLITIQUE](#) [SOCIÉTÉ](#) [CULTURE](#) [ENVIRONNEMENT](#) [IDÉES](#) [VIDÉO](#) [ARCHIVES](#) [POLITIQUE ÉDITORIALE](#)  
[BOUTIQUE](#)

[À propos](#) [S'abonner](#) [Nous appuyer](#) [Publicité](#) [Liens](#) [Contact](#)

Culture  
et Communications

Québec



PLAN  
CULTUREL  
NUMÉRIQUE  
DU QUÉBEC

NOTRE CULTURE, CHEZ NOUS, PARTOUT

Canada

Soutenu par l'initiative de journalisme local



# Comité de sélection de la permanence

## RAPPEL CHARTRE

### 1.0 Employés directs

Les employé-e-s directs sont sous la supervision du Responsable à l'interne du Bureau exécutif.

Lorsque qu'un de ces postes devient libre ou que l'Association étudiante juge bon d'en ouvrir l'accès, la Table de concertation crée dans les plus brefs délais un comité de sélection.

Ce comité, formé d'un membre de comité thématique, d'un membre de comité de concentration et d'un membre du Bureau exécutif (prioritairement le Responsable aux affaires internes) a pour but de définir les caractéristiques du poste, de rendre publique l'offre d'emploi (médiats locaux et affiches) et d'établir la méthode de sélection.

Il est important de noter que les membres de ce comité de sélection devront s'assurer de ne pas être en conflit d'intérêts, c'est-à-dire de ne pas être en relations privilégiées avec les candidat-e-s, sans quoi ils seront remplacés.

Les différent-e-s postulant-e-s pourront envoyer leur curriculum vitae au local de l'Association pendant une période d'une à deux semaines.

Par la suite, le comité de sélection se réunira pour faire le tri des curriculum vitae selon la pertinence.

Débutera ensuite la période d'entrevues, au cours de laquelle chaque candidat-e retenu-e aura à se présenter devant l'ensemble des membres du comité de sélection.

Une fois les entrevues terminées, le comité établira une liste du/de la meilleur-e au/à la moins bon-ne candidat-e.

Advenant le cas où, suite à l'embauche, le/la candidat-e choisi-e démissionnerait, cette liste servira à contacter son/sa remplaçant-e, par ordre de compétence. Évidemment, le/la remplaçant-e devra être entériné-e en Table de concertation.

Une fois le/la candidat-e le/la plus compétent-e sélectionné-e, le comité en fera la recommandation au Bureau exécutif.

Le Bureau exécutif peut choisir de recommander ou non la candidature, selon sa propre analyse.

Finalement, le comité présente en personne le/la candidat-e devant la Table de concertation et propose de l'entériner dans ses fonctions.

Une fois l'entérinement confirmé, le Bureau exécutif rédige un contrat d'embauche stipulant la période de travail, les modalités financières et tous les autres aspects nécessaires.

Après signature, le/la candidat-e devient officiellement employé-e direct de l'AGECVM.

## Élection membres Comité sélection permanence A22

- Un membre comité thématique
- Un membre comité de concentration
- Un membre du Bureau exécutif

## Calendrier prévu

- Candidature jusqu'à ce jeudi 14 avril 2022 (projet [courriel](#) envoyé à nos membres dès le 24 mars 2022, après la T.C.)
- 1<sup>ère</sup> sélection via un questionnaire soumis le mardi 19 avril en matinée à tou-te-s les postulant-e-s, avec réponses à transmettre avant le lundi 25 avril 2022, midi : cinq / six candidat-e-s retenu-e-s pour entrevue
- 2<sup>ème</sup> sélection lors d'entrevues prévues la semaine du 25 au 20 avril 2022 [possibilité d'extension aux lundi 02 et mardi 03 mai 2022]
- Établissement de la Liste de rappel par le Comité de sélection le mardi 03 mai 2022
- Approbation liste de rappel à la Table de concertation H22-05, du mercredi 04 mai 2022

**TABLE DE CONCERTATION H22-03 DU 23 30 MARS 2022**

# Permanence

**RECHERCHONS ÉTUDIANT-E-S SECRÉTAIRES  
TROIS POSTES DISPONIBLES LA SESSION A22  
+ POUR LISTE DE RAPPEL**

À partir de la session A-22, pour deux sessions au moins

Début : dès le lundi 22 août 2022, début de la session A22

***10 h. / semaine  
17,00 \$ / heure***

## **Travail**

(au moins deux soirs / semaine jusqu'à 21 h 00):

- **Bonnes connaissances du milieu étudiant et collégial**
  - **accueil (téléphones, etc.)**
  - **Travaux de secrétariat et de graphisme**  
(connaissance de MS Office :  
**Word, Excel, Access, ...**  
**et d'Adobe Photoshop, ...)**
    - **Tenue de caisse**
    - **Livres usagés**
      - **etc.**

1<sup>ère</sup> étape : Déposez votre CV **avant le jeudi 14 avril 2022, 17 h 00,**  
par courriel ([agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com)) ou

au secrétariat (A3.85) [pendant les heures d'ouverture, entre 07h00 et  
21h00, sauf le vendredi à 17h00]

2<sup>ème</sup> étape : Sélection par questionnaire **avant le lundi 25 avril 2022, midi**

3<sup>ème</sup> étape : Entrevue avec les candidat-e-s sélectionné-e-s  
**avant le mardi 03 mai 2022**

pour une proposition de liste de rappel à la Table de concertation H22-05  
du mercredi 04 mai 2022

# Résultats finaux

## AGECVM - Mandats de grève H22

Consultation menée par **Omnivox**  
du 14 mars 2022 à 10:00 au 16 mars 2022 à 18:00

2781 répondants

# AGECVM - Mandats de grève H22

La présente consultation a été menée via Omnivox auprès de 2781 répondants, du 14 mars 2022 à 10:00 au 16 mars 2022 à 18:00.

## Résultats

### Question 1

**Mandat 1** - Pour les droits étudiants (Gratuité scolaire / Rémunération des stages / Lutter pour conserver nos assurances collectives et le programme d'aide psychologique inclus dans notre régime) et une grève le mardi 22 mars 2022

1. Pour
2. Contre
3. Abstention

### Réponses reçues

	<b>Total</b>
<b>1.</b> Pour	<b>1921</b> (72,3%)
<b>2.</b> Contre	<b>494</b> (18,6%)
<b>3.</b> Abstention	<b>242</b> (9,1%)
<b>Total</b>	<b>2657</b> (100,0%)

**Question 2**

**Mandat 2** - Pour la Justice climatique, une grève le vendredi 25 mars 2022 et une grève le vendredi 1er avril 2022 conditionnelle à l'atteinte d'un plancher de grève composé de 15 000 (quinze mille) étudiant-e-s venant d'Associations collégiales et universitaires

1. Pour
2. Contre
3. Abstention

**Réponses reçues**

	<b>Total</b>
1. Pour	<b>1632</b> (61,8%)
2. Contre	<b>656</b> (24,8%)
3. Abstention	<b>354</b> (13,4%)
<b>Total</b>	<b>2642</b> (100,0%)

**Question 3**

**Mandat 3** - Pour une grève les 23 et 24 mars 2022 en solidarité avec la quinzaine d'associations étudiantes collégiales et universitaires en grève ces journées-là pour les mêmes causes et revendications que celles présentées dans les mandats 1 et 2

1. Pour
2. Contre
3. Abstention

**Réponses reçues**

	<b>Total</b>
1. Pour	<b>1421</b> (54,0%)
2. Contre	<b>802</b> (30,5%)
3. Abstention	<b>407</b> (15,5%)
<b>Total</b>	<b>2630</b> (100,0%)

**Méthodologie**

La présente consultation a été menée via Omnivox auprès de 2781 répondants, du 14 mars 2022 à 10:00 au 16 mars 2022 à 18:00.

#### Groupe de répondants

- Certains étudiants spécifiés ont aussi le droit de participer à cette consultation.  
Pour obtenir la liste, consulter la section "Paramètres" de la consultation.

#### Paramètres de la consultation

- Consultation de type sondage: les résultats sont disponibles au cours de la consultation.
- Mode anonyme: chaque bulletin de participation est numéroté et peut être imprimé (en format PDF ou papier), mais les bulletins de participation ne contiennent pas l'identité des participants.
- Consultation menée par Internet (2781 participations reçues).

## Calendrier proposé :

### Fin-Mars 2022

- Déterminer du thème général et des 12 thématiques mensuelles pour recherche de textes et contenus

Nomination d'un-e responsable de production, ou gestion par le secrétariat de l'AGECVM

### Lancer concours graphiste au plus tard le 11 mars 2022:

#### Courriel proposé :

Bonjour cher-e-s étudiant-e-s de graphisme, 5ème et 6ème session ou

Bonjour (pour tous les membres de L'AGECVM

L'AGECVM est à la recherche de graphistes et / ou artistes pour assurer la mise en page du fabuleux AGEnda 2022 - 2023 (fusion de l'acronyme "AGE - Association générale étudiante" et "agenda").

Nous recherchons des gens motivés pour assurer la mise en page des textes, des cases et des calendriers. Bref, tout ce qui concerne l'intérieur de ce futur merveilleux AGEnda!

**Période de production:** mai et juin 2022, pour remise à l'Imprimeur idéalement à la mi-juin 2022, au plus tard fin juin 2022.

Vous devez fournir, seul-e ou en équipe, un portfolio d'œuvres démontrant votre exceptionnel talent dans la mise en page et / ou ce que vous jugez pertinent pour démontrer vos incroyables capacités (entre autre une esquisse d'une page calendrier de l'AGEnda) au secrétariat de l'AGECVM (local 3.85) **AVANT LE VENDREDI 22 AVRIL.**

Toutes les candidatures seront soumises à un processus de sélection, et le choix sera fait par consultation Omnivox ou à la Table de concertation H22-05, du 04 mai 2022.

Pour participer à ce concours, [vous devez être étudiant ou étudiante au Cégep du Vieux Montréal à la session H22](#), et donc membre de l'AGECVM.

Ce travail colossal est brillamment récompensé de 2500,00 (deux mille cinq cents) \$, cette somme pouvant être divisée si une équipe de deux ou plusieurs personnes soumettent un projet commun, et évidemment d'un grand merci de toute l'équipe !

Nous sommes impatient-e-s de voir vos œuvres!

Secrétariat de l'AGECVM

- Devis de trois et plus d'imprimeries (voir ci-dessous) pour décision à la Table de concertation H22-03, 23 mars 2022;

### Fin-Avril 2022

- Accord avec le cégep (Direction des Services aux étudiants) sur le contenu pratique qui concerne le cégep : évaluation des apprentissages, ressources internes pour les étudiant-e-s, ...
- Définition du contenu pour les 212 pages et de la manière de la compléter par la-le responsable désigné-e (et par toute autre instance désignée par le Bureau exécutif), et validation en Bureau exécutif;
- Appel avant le 1<sup>er</sup> avril 2022, via courriel, à nos membres pour les dessins ou photos des couvertures et des illustrations mensuelles (12) - date limite du concours : vendredi 22 avril 2022, pour choix lors de la Table de concertation H22-05, 04 mai 2022 – VOIR CI-DESSOUS

### Fin-Mai 2022

- Toutes les candidatures des graphistes seront soumises à un processus de sélection, et le choix sera fait par consultation Omnivox ou à la Table de concertation H22-05, du 04 mai 2022.
- Tous les textes disponibles et validés par le-la responsable désigné-e

### Mi-juin 2022

Travail du-des graphiste-s terminé pour dernière relecture par le-la responsable désigné-e (et par toute autre instance désignée par le Bureau exécutif)

**Vendredi 24 juin 2022** : remise à l'imprimeur sélectionné

**Vendredi 12 août 2022** : Livraison de l'AGEnda 2022-2023 à l'AGECVM

### COURRIEL AU PLUS TARD LE 03 MARS 2022

#### Devis imprimeur

##### **Proposition courriel pour devis impression AGEnda 2022-2023**

Bonjour à vous,

En tant que coordonnateur de la production de l'agenda 2022-2023 de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), nous souhaiterions recevoir votre devis concernant l'impression de cette année.

Si vous pouviez nous répondre **d'ici le vendredi 18 mars 2022**, nous en serions très heureux

#### Notre devis:

**Produit demandé** : Agenda 2022 – 2023

**Format** : 5 ¼ X 8 ¼

**Ouvert** : 10 ½ X 8 ¼

**Nombre de pages** : **212** p 100 M Offset #2 avec contenu recyclé (100% de fibres post-consommation) – FSC + 4 p. couvertures

**Papier** : Couv. Tango Advantage C2C, 0.12 blanc - FSC

**Couleur** :

Intérieur : 212 pages noir avec fond perdu

Couverture : 4 pages imprimées 4 couleurs process recto, noir verso avec fond perdu + laminage lustré recto et verso

**Reliure** : Spirale plastique (couleur noir), coins perforés

**Présentation** : tête-bêche (Textes + Session Automne 2022 / Session Hiver 2023)

**Certification FSC souhaitée (avec logo)**

**Épreuves** : Épreuves couleurs

**Quantité** : 6000 en août 2022

Préciser délai entre passer commande ferme et livraison des agendas imprimés

**Tolérance acceptable** : ± 2%

**Emballage** : en boîtes

**Livraison** : 255 Ontario est, Montréal, Au plus tard le **vendredi 12 août 2022: Pénalités éventuelles en cas de retard causé par l'imprimeur.**

**Fourni par l'AGECVM** : CD final au plus tard le **vendredi 24 juin 2022**, Sorties laser

Le choix de l'imprimeur sera connu après la Table de concertation H22-03, du mercredi 23 mars 2022.

Au plaisir de travailler avec vous

Etienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

NB: Envoyer toute votre correspondance au courriel de l'AGECVM ([agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com))

[j.rioux@pcacal.com](mailto:j.rioux@pcacal.com)

[scasimiro@laurentien.ca](mailto:scasimiro@laurentien.ca)

[karenb@iheon.com](mailto:karenb@iheon.com)



### COURRIEL AU PLUS TARD LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2022

#### Proposition courriel pour dessinateur-trice-s ou photographes AGEnda 2022-2023 :

#### Couverture et dessins ou photos thématiques mensuelles

L'AGECVM est à la recherche de dessinateurs et de dessinatrices ou de photographes, de créateurs et de créatrices, dans le but :

- de concevoir **les 2 pages de couverture** (Session A22 - Session H23) de l'AGEnda 2022 - 2023 (fusion de l'acronyme "AGE - Association générale étudiante" et "agenda") autour du thème : **à préciser**;
- de réaliser des dessins ou des photos pour **illustrer les thèmes choisis pour chacun des douze mois** de l'année, soit :

Mois	Thématique
Aout 22	À préciser
Septembre 22	À préciser
Octobre 22	À préciser
Novembre 22	À préciser
Décembre 22	À préciser
Janvier 23	À préciser
Février 23	À préciser
Mars 23	À préciser
Avril 23	À préciser
Mai 23	À préciser
Juin 23	À préciser
Juillet 23	À préciser

Vous pouvez participer aux pages couvertures (dessin uniquement) et mensuelles (dessins ou photos : 12)), ou ne sélectionner que la couverture et/ou un ou plusieurs thèmes mensuels qui vous intéressent.

Les œuvres doivent être :

- pour les dessins, sur un support papier, celui-ci étant plus facilement "numérisable" par notre équipe de graphistes.
- Pour les photos, sur tirage papier + fichier .jpeg à communiquer au courriel [agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com)

La taille n'est pas soumise à des restrictions particulières, étant donné la possibilité des numériseurs d'agrandir ou de rapetisser les fichiers.

Pour le reste, il n'y a que les limites votre imagination!

Pour participer à ce concours, **vous devez être étudiant ou étudiante au Cégep du Vieux Montréal**, et donc membre de l'AGECVM.

Vous n'avez qu'à apporter ou communiquer votre ou vos œuvres au secrétariat (A3.85)

**AVANT LE VENDREDI 29 AVRIL 2022, 17h00:**

Elles seront mises de côté et passeront à travers un processus de sélection lors de la Table de concertation H22-05, 04 mai 2022.

Notez qu'il y aura une bourse de 1700,00 (mille sept cents) \$ (soit 500,00 \$ pour les 2 couvertures et 100,00 \$ par illustration mensuelle retenue, à partager entre la-les personne-s sélectionné-e-s pour illustrer notre AGEnda 2022-2023.

Nous attendons avec impatience vos idées, vos dessins !!!

Etienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

## Historique des mandats d'Assemblée générale sur l'AGEnda

<a href="#">2005-09-14</a>	A05-01	2.1	<p>Natacha Audy (Graphisme) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- que l'AGECVM produise l'agenda 2006-2007 de manière autonome</li> <li>- que cet agenda soit intégralement féminisé</li> <li>- que cet agenda soit sans publicité</li> <li>- que le Comité exécutant aux Affaires internes soit chargé de diffuser un appel d'offre pour la création graphique de l'agenda selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>* être étudiant-e-s du cégep du Vieux Montréal;</li> <li>* présenter un porte folio;</li> <li>* présenter une idée de projet d'agenda 2006-2007;</li> <li>* constituer une équipe polyvalente</li> </ul> </li> <li>- que le Comité de coordination soit chargé de recommander un ou une équipe de candidat après organisation de rencontre avec les candidat-e-s</li> </ul> <p>Anne-Marie Gallant (Langue) appuie Adoptée à l'unanimité</p>
<a href="#">2004-10-27</a>	A04-04	1.0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de payer le solde de l'AGEnda 2004-2005, soit deux mille quatre-vingt dix-neuf dollars et 75 sous (2 099,75 \$), au cégep du Vieux Montréal</li> <li>- revenir à la prochaine assemblée générale régulière sur les mandats concernant l'AGEnda</li> </ul>
<a href="#">2004-09-15</a>	A04-02	3.0	de former un comité chargé de suivre la question de l'AGEnda, de quérir un avis juridique sur cette question et de reporter le point à la l'Assemblée générale du 22 octobre
<a href="#">2003-01-29</a>	H03-01	1.0	Étienne Deslandes (TES) propose de reporter le projet Agenda en 2204 dans le but de disposer de meilleurs outils tels un comité s'en chargeant et une définition plus claire du projet
<a href="#">2002-05-01</a>	H02-06	1.0	<p>Considérant les mandats de notre Association et la demande faite par les Services aux étudiants, Rémi Bourget propose que l'Association s'associe pour l'Agenda avec ces Services aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aucune publicité;</li> <li>- [accord de l'Association sur le contenu publicitaire;]</li> <li>- aucun lien avec la Fondation;</li> <li>- 15 à 22 pages consacrées à la vie de l'Association étudiante;</li> <li>- gratuité de l'agenda;</li> <li>- [déduction des revenus publicitaires du coût de production;]</li> <li>- participation de l'AGECVM pour la moitié du solde du coût de production jusqu'à un maximum de dix mille dollars, toutes taxes comprises.</li> </ul>

Pour la soumission, selon les caractéristiques suivantes :

Si vous pouviez nous répondre **d'ici le vendredi 18 mars 2022**, nous en serions très heureux

**Notre devis:**

**Produit demandé** : Agenda 2022 – 2023

**Format** : 5 ¼ X 8 ¼

**Ouvert** : 10 ½ X 8 ¼

**Nombre de pages** : **212** p 100 M Offset #2 avec contenu recyclé (100% de fibres post-consommation) – FSC + 4 p. couvertures

**Papier** : Couv. Tango Advantage C2C, 0.12 blanc - FSC

**Couleur** :

Intérieur : 212 pages noir avec fond perdu

Couverture : 4 pages imprimées 4 couleurs process recto, noir verso avec fond perdu + laminage lustré recto et verso

**Reliure** : Spirale plastique (couleur noir), coins perforés

**Présentation** : tête-bêche (Textes + Session Automne 2022 / Session Hiver 2023)

**Certification FSC souhaitée (avec logo)**

**Épreuves** : Épreuves couleurs

**Quantité** : 6000 en août 2022

Préciser délai entre passer commande ferme et livraison des agendas imprimés

**Tolérance acceptable** : ± 2%

**Emballage** : en boîtes

**Livraison** : 255 Ontario est, Montréal, Au plus tard le **vendredi 12 août 2022:**

**Pénalités éventuelles en cas de retard causé par l'imprimeur.**

**Fourni par l'AGECVM** : CD final au plus tard le **vendredi 24 juin 2022**, Sorties laser

Le choix de l'imprimeur sera connu après la Table de concertation H22-03, du mercredi 23 mars 2022.

Au plaisir de travailler avec vous

Etienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

NB: Envoyer toute votre correspondance au courriel de l'AGECVM ([agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com))

L'AGECVM a reçu trois soumissions de deux imprimeurs :

	<b>Tirage 6000 copies</b>
<b>Enviro 100M blanc 74GSM (FSC-100) 458PPI - Marquis</b>	15,600. \$ (2,6000 \$ / unité)
<b>Husky offset blanc 100M Recyclé (FSC) – Héon &amp; Nadeau</b>	16,860.00 \$ (2,8100 \$ / unité)
<b>Enviro 100 Texte blanc 100M recyclé 100% postconsommation (FSC) – Héon &amp; Nadeau</b>	19,320.00 \$ (3,2200 / unité)

Pour décision



**MONTMAGNY**  
350, rue des Entrepreneurs  
Montmagny, Québec, Canada G5V 4T1  
(418) 246-5666 Télécopieur: (418)

**SOUSSION**

416267-3

Date  
2022-03-09

**AGECVM- ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANT**  
255 RUE ONTARIO EST, A385  
MONTRÉAL, QC  
H2X 1X6  
TEL.:514-982-3437 FAX:514-982-6107

Des questions ?

Votre représentant	Stéphane Casimiro scasimiro@marquislivre.com
Votre conseiller au service client	Robert Lambert 819-228-2766 Ext. 5240 rlambert@marquislivre.com
Votre accès FTP	https://ftp.marquislivre.com/Login
Usager :	AGECVM
Mot de passe :	hQ57ir3A

À l'attention de: **ETIENNE PHILIPPART**

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix et conditions concernant le travail suivant selon vos spécifications.

<b>TITRE</b>	L'AGECVM AGENDA 2022-2023
<b>FORMAT FINI:</b>	5.25 X 8.25
<b>NOMBRE DE PAGES:</b>	216
<b>ENCRE (IMPR. DES PAGES):</b>	1(NOIR) / 1(NOIR), AVEC MARGES PERDUES
<b>COUVERTURE D'ENCRE</b>	NON
<b>PAPIER INTÉRIEUR:</b>	ENVIRO 100M BLANC 74 GSM (FSC-100) - 458 PPI
<b>COUVERTURE IMPRESSION :</b>	4(PROCESS) / 1(NOIR)
<b>COUVERTURE FINITION :</b>	LAMINATION GLOSS RECTO-VERSO
<b>MATÉRIEL:</b>	12PTS C2C (FSC-MIX)
<b>RELIURE:</b>	SPIRALE (BLANC/NOIR)
<b>MATÉRIEL INTÉRIEUR DU CLIENT:</b>	FICHIERS INFO.+ÉPREUVE PAPIER
<b>MATÉRIEL COUVERTURE DU CLIENT:</b>	FICHIERS INFO.+ÉPREUVE EPSON
<b>FICHIER E-PUB:</b>	NON-INCLUS
<b>SURPLUS ET DÉFICITS DE FABRICATION</b>	TOLÉRANCE DE 2%
<b>AUTRE:</b>	COINS INFÉRIEURS DROITS DÉTACHABLES
<b>QTE:</b>	6000
<b>PAGES:</b>	216
<b>UNITÉ:</b>	2.6000\$
<b>TOTAL:</b>	15,600.00\$
<b>ADD.:</b>	2.3400\$
<b>ÉPINE:</b>	
<b>POIDS:</b>	3511 LBS
<b>LIVRAISON:</b>	MONTRÉAL (QC)
<b>TERMES:</b>	SUJET À ACCEPTATION DU DEPT. DE CRÉDIT
<b>NOTES:</b>	PRIX VALIDES SI PRODUCTION EN AOÛT 2021 SAUF FLUCTUATION DES PRIX DE PAPIER

Taxes en sus (si applicable). Prix en CAD. Les termes et conditions énoncés sur notre site web (<https://www.marquisbook.com/fr/termes-et-conditions>) font partie intégrante de la présente proposition. Dès que les fluctuations du coût des matières premières et du transport, le prix soumis est valide pendant 10 jours suivant la date de la soumission et seulement si le travail est complet dans les 30 jours suivant cette même date. Chaque commande liée à cette

~~proposition est sujette à l'approbation du client.~~ De plus, je déclare connaître les clauses et conditions relatives à la soumission et je les accepte sans aucune réserve.

Nous vous remercions et espérons vous servir prochainement.

## CONFIRMATION DE PRIX


**HÉON&NADEAU**  
 Imprimerie

 Date : 2022/03/17  
 Devis : D070236-1-2

**A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)**  
 255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85  
 MONTREAL  
 QUEBEC, CANADA H2X 1X6  
 Tél. : (514)982-0496 Téléc. : (514)982-6107  
 agecvm@hotmail.com  
 A/S : Etienne Philippart

 383 Boul. Bonaventure  
 Victoriaville, QC, G6T 1V5  
 Tél. : (819)758-3133  
 Téléc. : (819)758-0589

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

<b>Votre demande :</b>	Agenda CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL 212 pages + couverture DOSSIER FSC
<b>Format :</b>	ouvert 10.5 x 8.25 fini 5.25 x 8.25
<b>Papier :</b>	212 pages intérieures : Husky Offset blanc 100M - recyclé - FSC Couverture : Couché lustré couverture blanc .012" approx. FSC
<b>Impression :</b>	212 pages intérieures imprimées noir à fond perdu Couverture imprimée 4 couleurs process recto et noir verso à fond perdu Laminage lustré au recto et verso de la couverture
<b>Finition :</b>	Reuvre spirale plastique noir sur le 8.25" - perforation en coin sur toutes les pages intérieures.
<b>Matériel fourni par le client :</b>	Support informatique compatible avec nos logiciels (aucune correction à faire).
<b>Matériel fourni par l'imprimeur :</b>	Épreuve papier
<b>Emballage :</b>	En boîtes sur palette
<b>Livraison :</b>	1 livraison à Montréal
<b>Notes :</b>	* Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.

Quantité	Prix / 1	Total
6 000	2.8100\$	16 860.00\$

\* Tolérance : +/- 2% de la quantité commandée au prix du mille.

\* Livraison : Déchargement manuel et frais de "tailgate" en sus.

Cette soumission est calculée avec LES PRIX EN VIGUEUR AUJOURD'HUI sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Taxes sont en sus si applicables.

## CONFIRMATION DE PRIX


**HÉON & NADEAU**  
 Imprimerie

 Date : 2022/03/17  
 Devis : D070236-1-4

**A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)**  
 255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85  
 MONTREAL  
 QUEBEC, CANADA H2X 1X6  
 Tél. : (514)982-0496 Téléc. : (514)982-6107  
 agecvm@hotmail.com  
 A/S : Etienne Philippart

 383 Boul. Bonaventure  
 Victoriaville, QC, G6T 1V5  
 Tél. : (819)758-3133  
 Téléc. : (819)758-0589

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

- Votre demande :** Agenda CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL 212 pages + couverture  
DOSSIER FSC
- Format :** ouvert 10.5 x 8.25 fini 5.25 x 8.25
- Papier :** 212 pages intérieures : Enviro 100 texte blanc 100M - recyclé 100% postconsommation - FSC  
Couverture : Couché lustré couverture blanc 240M (.0111" approx.) FSC
- Impression :** 212 pages intérieures imprimées noir à fond perdu  
Couverture imprimée 4 couleurs process recto et noir verso à fond perdu  
Laminage lustré au recto et verso de la couverture
- Finition :** Reliure spirale plastique noir sur le 8.25" - perforation en coin sur toutes les pages intérieures.
- Matériel fourni par le client :** Support informatique compatible avec nos logiciels (aucune correction à faire).
- Matériel fourni par l'imprimeur :** Épreuve papier
- Emballage :** En boîtes sur palette
- Livraison :** 1 livraison à Montréal
- Notes :** \* Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.

Quantité	Prix / 1	Total
6 000	3.2200\$	19 320.00\$

\* Tolérance : + / - 2% de la quantité commandée au prix du mille.

\* Livraison : Déchargement manuel et frais de "tailgate" en sus.

Cette soumission est calculée avec LES PRIX EN VIGUEUR AUJOURD'HUI sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Taxes sont en sus si applicables.

# Plan d'action H22

## **Assurer une transition du savoir entre les exécutifs de l'AGECVM**

- ✓ *Considérant* la durée moyenne d'études au CVM d'un.e étudiant.e.s;
- ✓ *Considérant* que de nombreuses règles et dispositions sont votée au fils des sessions par la TC et l'AG sur le déroulement de nos procédures administratives;
- ✓ *Considérant* que les exécutifs doivent être au courant des mandats et règles pour pouvoir s'assurer que les membres soient informés de ces derniers et qu'ils puissent être appliqués;
- ❖ **Que le Bureau Exécutif mette en place un cahier qui sera appelé "Carnet de transition";**
- ❖ **Que ce carnet indique les démarches que l'exécutif doit réaliser dans le cadre de leurs mandats et travail;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les mandats qui doivent être réalisés à chaque session;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les tâches et responsabilités précises des exécutifs (signataires, listes des clés, etc.)**
- ❖ **Que ce carnet rappelle les mandats qui doivent être respectées en permanence (Respects des identités de genres, mandats de méfiances, etc.)**

---

**Plan d'action H22 – Assurer une transition du savoir entre les exécutifs de l'AGECVM**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



# Plan d'action H22

## **2023-Rénovations 3<sup>ème</sup> étage : s'assurer que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM**

- ✓ *Considérant* le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#);
- ✓ *Considérant* les démarches qui ont été réalisés à ce propos et la liste de revendications qui a été écrite en réponse sur le plan actuel proposé;
- ✓ *Considérant* notre objection sur le plan actuel proposé pour le troisième étage;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM transmette à la Direction la liste des [revendications](#) sur le réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage présentée par le Bureau exécutif, après consultation du Comité de négociation de l'Association;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif entame des pourparlers, s'il y a lieu, avec la Direction et tienne au courant le Comité de négociation de l'avancée des démarches;**
- ❖ **Que la liste de nos demandes puisse être mise à jour;**
- ❖ **Que la Table de concertation, si une Assemblée générale n'a pas été convoquée, puisse approuver un accord à un nouveau plan de réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage, s'il y a lieu;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en accord avec le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#), entame des moyens de pressions pour s'assurer que notre voix et nos besoins soient entendus par la Direction;**

---

**Plan d'action A21 – Rénovations 2023 3<sup>ème</sup> étage CVM : s'assurer que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM**  
**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



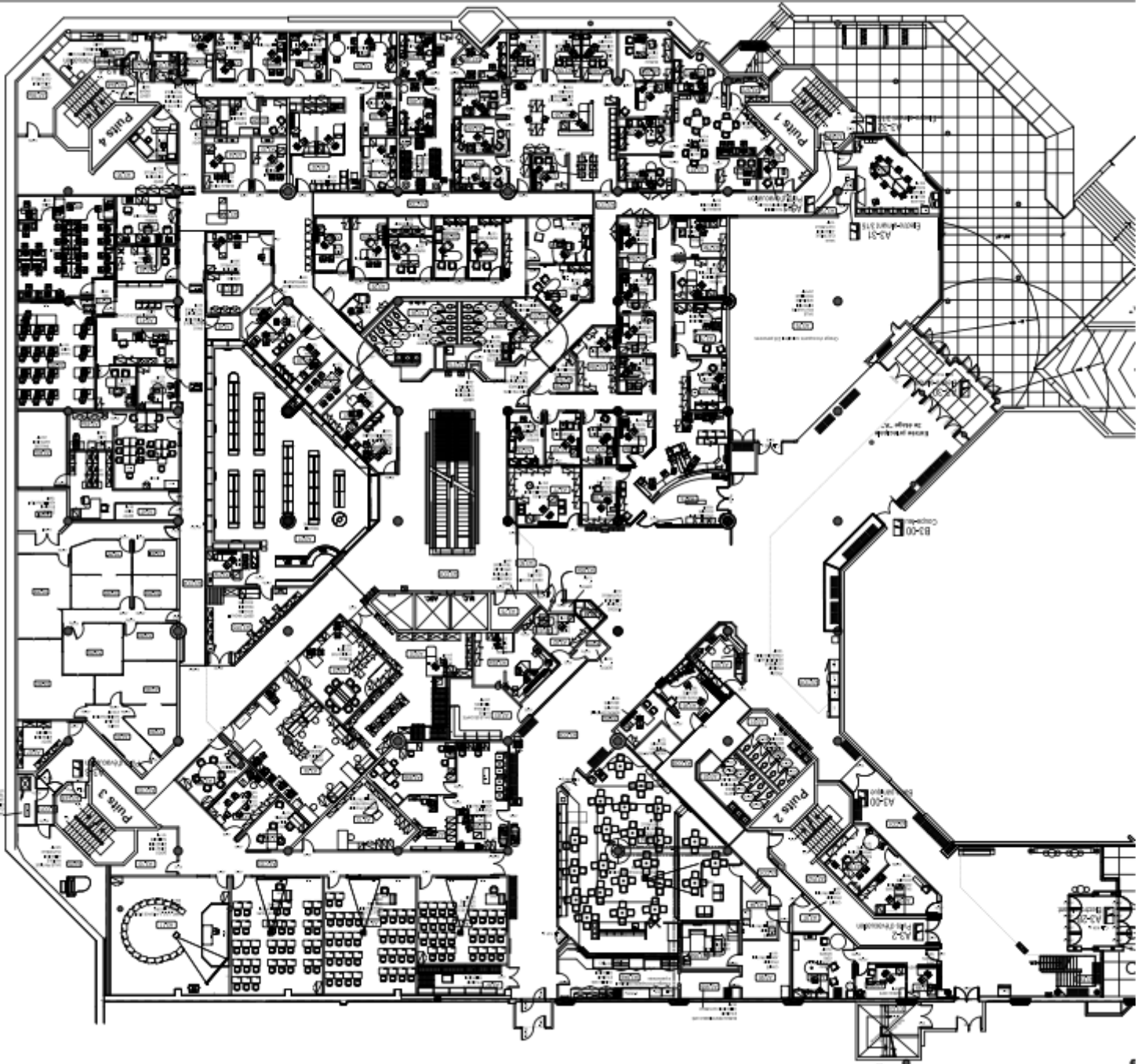


# Réaménagement 3<sup>ème</sup> étage 2023

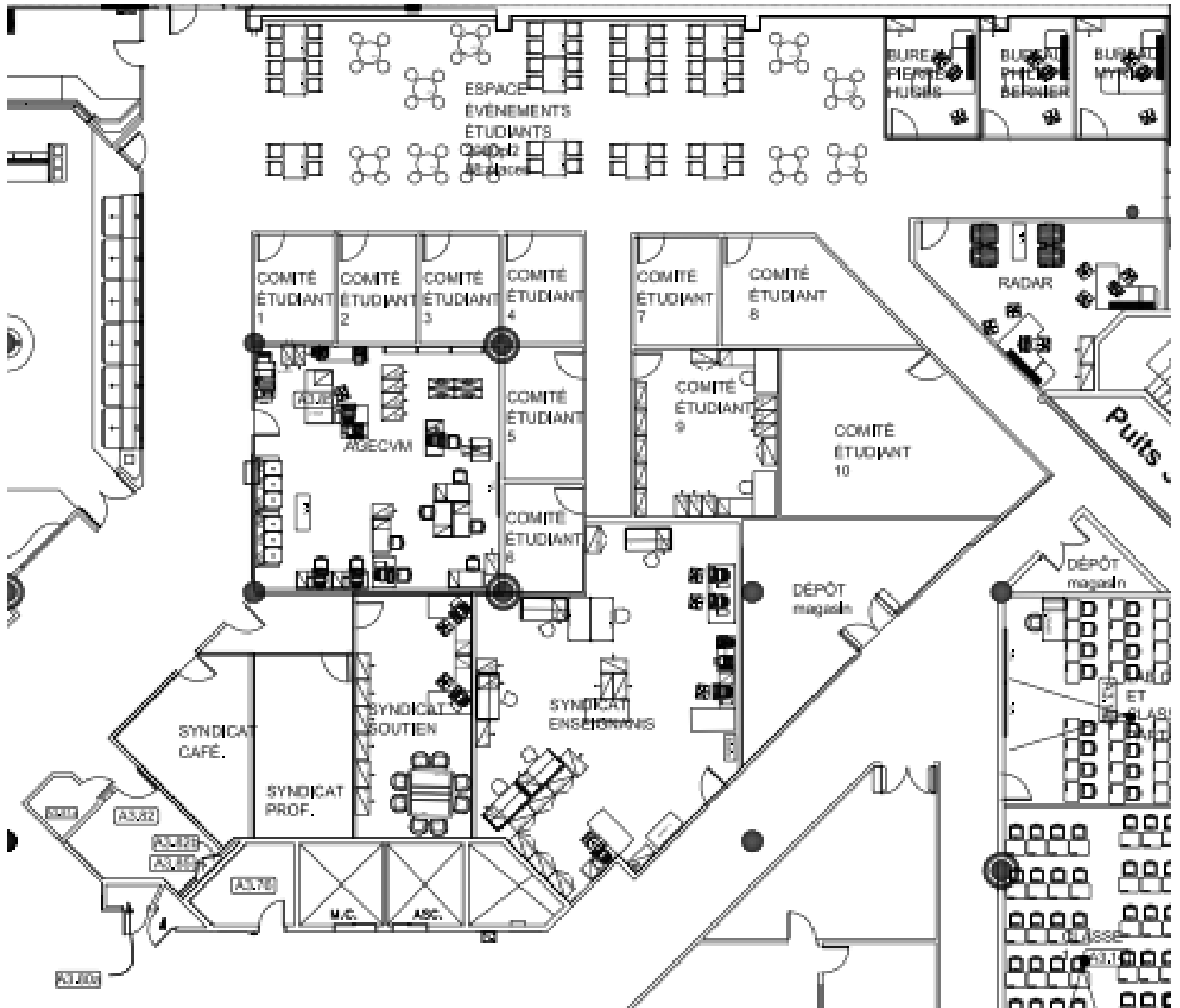
## locaux dédiés AGE CVM et Comités de l'AGE CVM

Documents sur la table (Source : Ressources matérielles du CVM et AGE CVM)

### 1.0 État actuel



## 2.0 Proposition sur la Table



## 3.0 Tableau de synthèse (AGECVM)

### Vision 2023

### Proposition Ressources matérielles

<u>locaux / en pieds carré</u>	<u>superficie estimée en 2012</u>	<u>superficie existante</u>	<u>superficie nouvelle</u>	<u>Différence</u>
<b>espaces pour étudiants</b>				
comités	3145,88	2674	2355	88,07%
AGECVM	785	785	785	100,00%
salle de musique		200	320	160,00%
espaces rassemblement			1750	
total:		3659	5210	142,39%
<b>Exode</b>				
	2465	2465	2465	100,00%
<b>espaces bureaux</b>				
radar		117	315	269,23%
techniciens		375	435	116,00%
grand total		6616	8425	127,34%

Géré par AGE CVM

Tableau chiffré: Superficie existante / superficie 2023 / Différence (calculée par AGE CVM)

### Revendications AGE CVM (rédigées par un comité créé par un [mandat de l'Assemblée générale A21-01, 08 septembre 2021](#), et mis en œuvre par la Table de concertation [A21-03, du 20 octobre 2021](#))

- Le local de Libertad (3.13) ne doit pas être altéré sous aucune façon;
- Les locaux de comités ne doivent pas être séparés par des murs, mais par des cloisons amovibles (telle que nous l'avons présentement) afin de laisser notre droit d'occuper de répartir notre espace comme nous le souhaitons
  - Les plans proposés pour les locaux de comités réduisent fortement la taille de ceux-ci;
  - Les nouveaux locaux proposés ne prennent nullement en compte les besoins de chaque comité. Ce faisant plusieurs d'entre eux se retrouve

sans la possibilité d'entreposer leur matériel acquis et/ou d'avoir assez d'espace pour tous leurs membres actifs ;

- Le local de musique proposé se positionne dans un local actuellement occupé par nos archives. Archives qui ont déjà perdu leur précédent : après cette expulsion forcée il a fallu plusieurs mois pour trouver le bon local capable de les accueillir. L'AGECVM ne peut en aucun cas se départir de ses archives qui contiennent des documents inestimables sur l'histoire des luttes sociaux en plus de documents légaux que, par la loi, nous sommes obligés de conserver (copies et originaux);
- Nous rejetons l'existence de « l'espace événements étudiants » tel que proposé pour les raisons suivantes :
  - Il empiète sur des locaux déjà existants;
  - Réduction importante de la superficie allouée aux comités de l'AGECVM (baisse de 319 pieds carré (12%) : il ne faut pas que cela s'ajoute à une baisse importante de la superficie depuis 2012;
  - Cet espace proposé ne répond pas à une demande actuelle des étudiant.es. De plus, l'AGECVM n'a pas moins de 24 comités thématiques présentement actifs et moins de la moitié ont accès présentement à un local. Nous manquons déjà d'espace et ce projet accentue gravement ce problème ;
  - La création de cet espace augmente la possibilité de surveillance de nos activités et de celles des étudiant.e.s
- L'espace actuel réservé au service des livres usagés (A3.85a) au sein du secrétariat de l'AGECVM ne se retrouve pas dans la proposition déposée par les Ressources matérielles du CVM : ce local doit pouvoir être fermé, avec accès par une porte au sein du secrétariat de l'AGECVM;
- Aucune mesure n'est prise pour préserver les murales présentes dans nos locaux, qui sont des œuvres d'art, propriété de l'AGECVM, d'une valeur inestimable et de grande importance dans la culture de nos comités;
- L'AGECVM déplore le manque criant de consultation de toutes les parties impliquées, la hiérarchisation de ces dernières dans le processus ainsi qu'un actuel manque flagrant de transparence;
- L'AGECVM condamne le projet tel que présenté de démembrement du troisième étage;

# Plan d'action H22

## **10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012**

- ✓ *Considérant* les grèves illimitées votées et tenues en 2012;
- ✓ *Considérant* nos demandes et mandats jamais réalisés dans le cadre de la lutte pour la gratuité scolaire;
- ✓ *Considérant* que cela va maintenant faire 10 ans que nos demandes et nos besoins à ce propos sont ignorés;
- ✓ *Considérant* nos positions contre la marchandisation de l'éducation;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM organise des événements pour rappeler à la communauté étudiante nos luttes que nous avons menées et que nous mènerons encore;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que nos voix soient à nouveau entendues quant à nos revendications;**
- ❖ **Que l'anniversaire des 10 ans de 2012 ne soit pas récupérés par d'autres acteurs extérieurs;**
- ❖ **Que le gouvernement de la CAQ soit conscient que les étudiant.e.s se battent encore pour une gratuité scolaire et que, à cela, s'ajoute nos autres luttes intersectionnelles;**

---

**Plan d'action H22 – 10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



# Plan d'action H22

## ***Exigences de l'AGECVM vis à vis de la gestion de la pandémie***

- ✓ Considérant la situation sanitaire actuelle;
- ✓ Considérant la gestion « par réaction » du gouvernement Legault à la pandémie de COVID-19;
- ✓ Considérant le manque de transparence du Gouvernement dans la gestion de la crise;
- ✓ Considérant que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur au Québec depuis le 13 mars 2020 et qu'il n'a jamais été levé depuis;
- ✓ Considérant la nécessité de perpétuer une véritable démocratie dans nos institutions;
- ✓ Considérant les communications déficientes du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avec le corps étudiant ainsi que le manque de communication entre ce dernier et les associations étudiantes;
- ✓ Considérant que les activités sont suspendues de façon arbitraire et que les consignes sanitaires sont tout au mieux floues et contradictoires dans leurs applications. Menant à l'interdiction de nos activités syndicales pourtant plus sécuritaire sanitaire qu'une salle de classe sans ventilation, sans distanciations et parfois sans masques de la part du prof;
- ✓ Considérant la solidarité nécessaire entre le secteur collégial et tous les autres secteurs de l'éducation, notamment les secteurs secondaires, universitaires et de la formation des adultes;
- ✓ Considérant la gestion plus que pathétique de la pandémie par le ministre de l'Éducation, Jean François Roberge et par conséquent la dégradation substantielle des conditions d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires;
- ✓ Considérant que la pandémie touche plus fortement les personnes à statut précaire ainsi que les personnes les plus vulnérables telles que les personnes sans domicile fixe et la population étudiante;
- ✓ Considérant l'inaction du gouvernement et plus particulièrement du ministère de la Santé et des services sociaux (M3S) en matière de santé mentale par l'absence de mesures de soutien dans les milieux scolaires et de manière générale pour l'accès rapide à un psychologue ou à du soutien psychologique de qualité;
- ✓ Considérant la dégradation du climat social et psychologique de la population étudiante au cours de la pandémie de COVID-19;
- ✓ Considérant l'inflation record au Québec et au Canada;
- ✓ Considérant que le salaire minimum était déjà nettement insuffisant pour vivre décemment;

---

### **Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



- ✓ Considérant que le salaire minimum ne dépassera toujours pas les 15\$/h en 2022;
- ✓ Considérant que la population étudiante a été particulièrement touchée par les pertes d'emploi lors des vagues successives de confinement;
- ✓ Considérant que la contribution parentale est toujours incluse dans le calcul de l'aide financière aux études;
- ✓ Considérant que d'autres associations étudiantes ont adopté les demandes suivantes ou sont sur la voie de le faire;
  - ❖ **Que l'AGECVM dénonce aussi la gestion par décret de la pandémie par le Gouvernement du Québec;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige la publication des barèmes de gestion des mesures sanitaires, ainsi qu'un libre accès aux données permettant d'évaluer l'atteinte ou non des barèmes;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige, elle aussi, la levée de l'état d'urgence dès que les hospitalisations auront atteint un taux raisonnable selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ);**
  - ❖ **Que l'AGECVM rejoigne l'exigence d'une mise sur pied d'une Table étudiante avec la ministre de l'Enseignement supérieur à laquelle seront invitées toutes les associations collégiales qui le souhaitent;**
  - ❖ **Que l'AGECVM dénonce tout autant l'absence de cadre national sur l'enseignement à distance et en comodal (simultanément à distance et en ligne), ainsi que sur les accommodements à prévoir en cas d'absence due au COVID-19;**
  - ❖ **Que l'AGECVM demande au M3S de réduire de manière substantielle le délai d'attente pour l'accès à un suivi psychologique régulier, que ce soit sur le campus ou hors campus;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige un plan d'action clair du M3S relatif au soutien psychologique de la population générale et plus particulièrement, en coordination avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan d'action en soutien aux populations étudiantes de tous les ordres;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige l'ajout de ressources en soutien psychosocial dans tout le système de santé ainsi qu'à l'intérieur du Cégep;**

---

## **Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



- ❖ Que l'AGECVM demande au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de revoir l'augmentation du salaire minimum annoncée dans la Gazette officielle du Québec du 19 janvier 2022 pour la bonifier à au moins 15\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 3 du [Règlement sur les normes du travail](#) (chapitre N-1.1, r. 3) et 12,25\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 4 du règlement;
- ❖ Que l'AGECVM exige la prolongation du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2023;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses revendications concernant le retrait de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études et demande une bonification importante des bourses accordées;
- ❖ Que l'AGECVM apporte son soutien aux associations étudiantes qui souhaitent faire pression sur leurs établissements afin de faire adopter de telles mesures;
- ❖ Que l'AGECVM se coordonne avec les associations étudiantes ayant adopté les mêmes exigences afin de maximiser l'effet des moyens de pression;
- ❖ Que l'AGECVM, par le biais de ses instances, soit mandatée de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève sur ces enjeux lorsqu'un certain momentum autour de ces exigences aura été atteint au sein de la communauté étudiante québécoise et que la coordination avec les autres associations sera suffisante.

---

## Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)





# Assurances collectives – AMF

## Campagne contre l'AMF et ses décisions malhonnêtes de s'attaquer à nos droits syndicaux

- ✓ *Considérant que cela fait presque 8 ans maintenant que l'AMF refuse d'accepter que les associations étudiantes puissent avoir des assurances collectives;*
  - ✓ *Considérant que nos assurances collectives sont légalement traitées par l'ASEQ et Desjardins;*
  - ✓ *Considérant que la [loi 32](#) (sur les Associations étudiantes) nous donne pleinement le droit syndical de percevoir des cotisations, dûment votées, auprès de nos membres;*
  - ✓ *Considérant que l'AMF est conscient de l'existence de la loi 32 mais préfère l'ignorer au complet ainsi que toutes les lois qui concernent les associations étudiantes;*
  - ✓ *Considérant que l'AMF souhaite nous retirer dès la session hiver 2022 nos assurances collectives (voir [lettre](#) à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021), ce qui sous-entend que l'AMF veut nous retirer des droits syndicaux inscrits dans la loi;*
  - ✓ *Considérant qu'aucun membre du cabinet du gouvernement n'a demandé cette procédure ni l'Assemblée nationale et que c'est bien un fonctionnaire non-élu qui s'est lancé dans une croisade de mauvaise foi contre les associations étudiantes;*
- 
- ❖ **Que l'AGECVM se mobilise contre cette attaque envers nos droits syndicaux;**
  - ❖ **Que l'AGECVM fasse partie du Comité coordonnateur de la campagne contre l'AMF, mis en place par l'ASEQ;**
  - ❖ **Que l'AGECVM, en solidarité avec les autres associations, se mobilise et fasse connaître publiquement notre opposition;**
  - ❖ **Que l'AGECVM entame une escalade de moyens de pressions, s'il le faut;**
  - ❖ **Que l'AGECVM envisage et entame des poursuites judiciaires, s'il le faut**

---

**Assurances collectives : Campagne contre l'AMF et ses décisions malhonnêtes de s'attaquer aux droits syndicaux de l'AGECVM**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**

